

Le compte de taxe scolaire pourrait doubler

Québec invite les commissions scolaires à élargir leur champ d'impôt foncier, ce qui provoque la colère de l'UMQ

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La moitié de l'effort gouvernemental pour réduire de 411 millions \$ la croissance des dépenses de l'État, pour 1990-91, devra être absorbée par les commissions scolaires, auxquelles le Conseil du trésor refille ni plus ni moins qu'une facture de 191 millions \$.

Par la même occasion, Québec invite les commissions scolaires à assumer « la plus grande autonomie de gestion qu'elles réclament depuis des années », en leur indiquant d'élargir leur champ d'impôt foncier, donc de puiser davantage dans les poches des propriétaires. Ce qui de toute évidence aura pour effet de doubler le compte de taxe scolaire.

Ce dénouement, que le ministre Claude Ryan laissait prévoir depuis quelque temps, a fait bondir l'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui n'apprécie pas beaucoup ces ponctions supplémentaires dans l'assiette fiscale qu'elles partagent avec les commissions scolaires.

« Le gouvernement prétend qu'il réduit ses dépenses de 411 millions \$. Il ne réduit rien du tout, il en refille tout simplement la facture aux municipalités », a commenté le président de l'UMQ et maire de Valcourt, Camille Rouillard, peu après la présentation annuelle des crédits du gouvernement, par le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson.

Qualifiant la démarche gouvernementale d'hypocrite, M. Rouillard soutient qu'aux 191 millions \$ retirés aux commissions scolaires, il faut ajouter des réductions de 21 millions \$ dans le budget consacré aux routes régionales, de 45 millions \$ dans celui des routes locales et de 15 millions \$ quant à l'entretien de ces routes. M. Rouillard ajoute que la situation pourrait être pire, puisqu'une somme de 75 millions \$ pourrait s'ajouter à ces chiffres, provenant de négociations déjà menées avec M. Ryan qui leur avait demandé un effort supplémentaire.

« On ne nous a jamais dit la vérité », a tonné M. Rouillard, ajoutant qu'il avait le sentiment que les maires avaient été traités comme des « malades mentaux qu'on mettait en cage ». « Le gouvernement nous traite comme si on était des joueurs de bridge adversaires, à qui il faut cacher son jeu », a-t-il ajouté.

En soirée, une quinzaine de maires et de représentants des milieux municipaux, dont Jean-Paul L'Allier, de Québec, Gilles Vaillancourt de Laval et le président du comité exécutif de la CUM, Michel Hamelin, ont rencontré les députés du caucus libéral à qui ils ont exprimé leur déconvenue. Ils devaient toutefois se rendre compte que les députés ne savaient pas de quoi il était question... ces politiques s'établissant dans le plus grand secret.

Une assemblée générale spéciale des membres de l'UMQ sera convoquée au plus tôt, pour étudier la situation, a-t-on indiqué hier.

Si, depuis 1986-87, le redressement des finances publiques a obligé les ministères et les organismes gouvernementaux à évoluer dans des conditions budgétaires et administratives très restrictives, cette décadence, indique le Conseil du trésor, n'a pas entraîné d'abolition d'activités importantes.

Pour éviter de sous-financer certains secteurs ou diminuer sérieusement la qualité des services publics existants, le gouvernement indique qu'il a dû recourir à de nouveaux modes de financement, notamment, l'augmentation des frais de scolarité pour les universitaires, pour 1990-91 et 1991-92, et qu'il envisage maintenant de réviser les modalités de financement des commissions scolaires.

Mais en plus le gouvernement a réduit les enveloppes budgétaires des ministères de l'ordre de 185 millions \$, en réaménageant les budgets de manière à diminuer le coût de certains programmes ou en réduisant certains services ou activités.

La plupart des ministères souffriront d'une réduction de leur personnel et des salaires dans une proportion de 1 p. cent, surtout dans les services administratifs. Et, en réduisant de 2,5 p. cent l'indexation de certains programmes, par rapport à l'inflation prévue, on réalisera, estime-t-on, une économie de 35 millions \$.

Puis, il y a ces 191 millions \$ que Québec n'injectera plus dans les aménagements et les immobilisations des commissions scolaires, pour un grand total de 411 millions \$. Malgré le retrait de certaines

subventions aux commissions scolaires, que le gouvernement « continue tout de même de soutenir », le budget du ministère de l'Éducation, pour 1990-91, s'élèvera à 5,4 milliards \$, ce qui constitue une augmentation de 3,1 p. cent par rapport aux crédits de 1989-90.

Pour le président du Conseil du trésor, les collectivités locales au Québec, par rapport à celles des autres provinces, assument une part moins grande du coût de l'enseignement primaire et secondaire. Ce qui engendre, soutient-il, une sous-utilisation de l'impôt foncier au Québec et une sur-utilisation des impôts plus déterminants pour sa compétitivité. C'est la raison pour laquelle il fallait confier aux commissions scolaires la pleine responsabilité de la gestion et du financement des équipements scolaires, soutient-il.

L'augmentation des dépenses, bien que substantielle, demeure donc inférieure à ce qu'aurait produit l'augmentation purement mécanique des programmes. En effet, a souligné M. Johnson, l'indexation complète des coûts de fonctionnement, le coût des conventions collectives de travail et l'évolution constatée des diverses clientèles de programme auraient entraîné un taux global de croissance de 7,5 p. cent, soit 1,3 p. cent de plus que l'objectif de 6,2 p. cent que s'était fixé le gouvernement. « Un niveau de dépenses qui aurait été inacceptable. Le gouvernement a donc pris des mesures pour réduire la croissance des dépenses de 411 millions \$, ce qui représente 1,1 p. cent de la base des crédits budgétaires prévus pour 1990-1991 », précise-t-il.

Des pouvoirs accrus aux commissions scolaires

MARIANE FAVREAU

Les commissions scolaires ont deux bonnes raisons de se réjouir des annonces de crédits faites hier à Québec, indique le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Guy D'Anjou, puisqu'elles y trouvent réponse à deux de leurs réclamations souvent exprimées depuis 10 ans.

D'une part, le gouvernement accorde la pleine indexation des enveloppes budgétaires des commissions scolaires, « ce dont on est satisfait », de dire M. D'Anjou. Par ailleurs, « le gouvernement accorde une plus grande responsabilité aux commissions scolaires sur leurs équipements locaux. Nous n'y avons aucune objection, au contraire. Mais en autant que nous ayons des garanties que les revenus supplémentaires seront équivalents aux nouvelles responsabilités », précise-t-il.

À cet effet, le gouvernement diminue de 191 millions \$ les subventions de fonctionnement qu'il verse aux commissions scolaires, leur ouvrant d'autant le champ de l'impôt foncier.

En vertu du pacte fiscal de 1980, l'impôt foncier est réservé aux villes qui ont alors cédé au gouvernement du Québec la taxe de vente. Les commissions scolaires, qui n'ont jamais accepté cette entente, se voyaient pratiquement évincées de l'impôt foncier: elle ne pouvaient jusqu'ici en percevoir qu'un maximum de six p. cent de leurs dépenses nettes.

Mais elles demandaient, depuis deux ans une réforme de la taxe foncière et de la peréquation, rappelle M. D'Anjou. « Nous avons peut-être un début de réponse dans les crédits annoncés hier avec cet élargissement de nos responsabilités. »

« D'ailleurs, au sommet du 3 mars dernier sur le financement des commissions scolaires, rappelle-t-il, le ministre Ryan a pris des engagements très fermes pour une réforme en ce sens. »

Rien pour stimuler l'économie, dit le PQ

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

L'opposition péquiste dénonce l'absence de programmes gouvernementaux visant à stimuler l'économie.

Commentant la présentation des crédits du gouvernement, hier, le porte-parole de l'opposition en matière de finances, Jacques Léonard, a déploré que les dépenses d'immobilisation du gouvernement soient pratiquement gelées, « alors qu'elles devraient être très sérieusement augmentées, en période de ralentissement économique ».

M. Léonard faisait particulièrement allusion au réseau routier québécois, où les budgets restent les mêmes.

Les crédits annoncés par le gouvernement confirment que le Québec est touché par de graves difficultés économiques, et qu'il l'est davantage que le reste du Canada, soutient-il.

Rappelant que le ministre canadien des finances, Michael Wilson, a prévu un taux de croissance économique de 1,3 p. cent, M. Léonard a mis en relief le fait que le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, a prévu, lui, un taux de 0,9 p. cent, soit de quatre dixième de moins que celui du Canada.

Dans les circonstances, insiste-t-il, il importerait que le gouvernement du Québec instaure des programmes pour stimuler ou relancer l'économie, « d'autant plus que la croissance économique prévue sera moins forte que celle qui a été atteinte l'an passé ». Le porte-parole de l'opposition déplore que des programmes importants aient été touchés dans ce sens qu'ils ne connaissent pas d'augmentation de crédits. « Par exemple les programmes de formation de la main-d'œuvre, alors que les libéraux, durant la campagne électorale, ont fortement exprimé leur volonté d'accroître la formation de la main-d'œuvre et la formation professionnelle au Québec. »

Paradis se contentera de 15 millions \$... pour le moment

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Après avoir promis une injection supplémentaire de 50 millions \$ au budget régulier du ministère de l'Environnement, le gouvernement du Québec se contentera d'augmenter de 15 millions \$ le budget de ce ministère, pour 1990-1991.

Malgré cette gifle évidente, le titulaire de l'Environnement, Pierre Paradis, ne se tient pas pour battu. Ces crédits, déposés hier à l'Assemblée nationale ne sont qu'une première étape.

Les vraies décisions se trouveront dans le budget que déposera plus tard ce printemps le titulaire des Finances, Gérard D. Levesque, a-t-il soutenu hier.

« À cette étape du processus budgétaire, le ministère obtient un gain net de 15 millions \$ sur une promesse de 50 millions \$ », a soutenu M. Paradis à l'Assemblée nationale, après avoir souligné, avec peu d'insistance, qu'en ajoutant l'indexation à l'inflation, les crédits de son ministère avaient augmenté de 55 millions \$ par rapport aux sommes dépensées l'an dernier.

Le Conseil du trésor avait alloué 428 millions \$ à l'Environnement pour l'année financière qui se termine. Le ministère n'en avait dépensé que 415 millions. Le budget 1990-1991 est porté à 470 millions \$.

Ces 15 millions, reflètent « une orientation saine » du Conseil du trésor, mais cette initiative n'est ni complète ni satisfaisante », a dit le ministre. Cette mise de fonds, tel qu'annoncé par La Presse hier, permettra au ministère d'embaucher quelque 200 fonctionnaires de plus, pour les bureaux régionaux et la « police verte », la première véritable hausse d'effectifs depuis 1978, a dit M. Paradis. Toutefois, « il en faudrait 600 » de ces nouveaux

postes pour faire face à la demande, a prévenu le ministre.

À l'Assemblée nationale, le critique péquiste à l'Environnement, le Dr Denis Lazure est tombé à bras raccourcis sur le ministre Paradis, accusant Québec de tenir deux langages sur cette question: cruciale, avant et après les élections.

Le porte-parole de l'Union québécoise pour la conservation de la nature, M. Christian Simard tenait hier le même discours. On peut se demander où est passée la promesse lancée par le PLQ avant les élections, souligne-t-il. Les moyens ne manquent pas, toutefois, une simple taxe d'un cent le litre sur l'essence diesel permettrait d'aller chercher 33 millions \$, de suggérer M. Simard, qui parle au nom d'une centaine d'organismes préoccupés par la protection de l'environnement.

En Chambre, M. Paradis a aussi rappelé que les crédits ne faisaient pas mention d'un autre engagement libéral en matière d'environnement, la création d'un fonds de recherche de 50 millions \$. Il s'est longuement absenté de la période des questions, pour un conciliabule dans le bureau attendant du premier ministre Bourassa, d'où il est ressorti flanqué du titulaire des Finances, Gérard D. Levesque.

« Je suis un joueur d'équipe », a lancé aux journalistes l'imprévisible ministre, refusant toutefois de préciser quels gestes il poserait s'il n'obtenait pas ce qu'il croyait nécessaire, lors du prochain budget.

À La Presse, des hauts fonctionnaires ont expliqué que le ministre Paradis avait bien peu de chance d'être satisfait, le jour du budget.

Accorder une augmentation de 50 millions \$ à l'Environnement était en pratique fort risqué, puisque l'organisme n'aurait pu absorber une si forte hausse tout en assurant que l'argent était parvenu utilisé à bon escient, explique-t-on.



Doré et Mulroney parlent d'économie

Le maire Jean Doré a rencontré hier le premier ministre Brian Mulroney à Ottawa pour, a-t-il dit, le « sensibiliser » aux dossiers qui préoccupent la ville de Montréal et la région. Cette rencontre portait notamment sur le développement économique, dont la formation de la main-d'œuvre, la relance du sud-ouest de la ville et des dossiers de transport, le caractère international de Montréal, les fêtes du 350^e anniversaire de la métropole, etc. M. Doré a déclaré que les fonctionnaires fédéraux bloquaient le dossier de la cession des aéroports de Dorval et Mirabel aux autorités de la région de Montréal.

Les provinces n'ont pas l'intention d'aider Ottawa à percevoir la TPS

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Les ministres des Finances des provinces n'aideront pas leur grand frère fédéral, le ministre Michael Wilson, à percevoir la taxe sur les produits et services (TPS) lorsqu'elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier.

C'est ce qu'a fait savoir hier soir le ministre Wilson à l'issue d'un dîner avec ses homologues des provinces.

« Nous allons partager certaines responsabilités en ce qui concerne l'administration de nos taxes de ventes, mais la perception par les provinces ou par le fédéral à partir du 1^{er} janvier n'est pas réaliste actuellement », a déclaré M. Wilson.

Comme c'est devenu la coutume depuis quelques années, le ministre fédéral des Finances invite ses homologues provinciaux à un dîner informel dans son bureau de la capitale pour discuter de

son dernier budget après que tout le monde a eu le temps de le digérer.

Cette fois-ci, cependant, la majorité des invités de M. Wilson ont clairement indiqué qu'ils en avaient encore des maux d'estomac.

Le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Levesque, plus diplomate que certains autres de ses homologues a refusé en début de soirée d'attaquer de front M. Wilson. Il s'est contenté de souligner qu'il y avait beaucoup de place à l'amélioration et que, comme il le fait d'habitude, il le soulignerait à son héco.

Le ministre québécois avait clairement indiqué son intention de discuter ferme des coupures dans les programmes fédéraux à frais partagés. « Une décision, a-t-il dit, que nous avons déjà contestée. Nous n'avons pas changé d'idée. »

Pour le ministre des Finances de la Colombie-Britannique, M. Melville Couvelier, le temps est maintenant venu pour le gouver-

nement fédéral de prendre en charge la réduction de son propre déficit et de cesser de demander aux provinces de solutionner un problème dont elles ne sont pas responsables.

De son côté, le ministre des Finances de l'Ontario M. Robert Nixon, a expliqué qu'il n'appréciait plus de se faire dire que sa province, « l'enfant gâté du pays », était responsable de tous les maux économiques du Canada.

« Il faut cesser de répéter, a-t-il précisé, que l'Ontario est responsable du taux d'inflation national et des conséquences que la situation entraîne. »

Comme ses collègues des autres provinces, le ministre ontarien des Finances a accusé le gouvernement fédéral qui est, selon lui, incapable de réduire son déficit et qui passe la note aux provinces.

« La politique monétaire nationale, les taux d'intérêt et la force du dollar ont des conséquences désastreuses sur notre économie », a-t-il ajouté.

Certaines régions du Québec au bord de l'éclatement

JEAN-PIERRE BONHOMME

Certaines régions périphériques du territoire québécois, l'Abitibi, la Gaspésie et le Saguenay, notamment, vivent actuellement « la phase finale » de leur désintégration. Ces régions, et bien d'autres, dont les coeurs urbains des principales villes, sont engagés dans « un processus inexorable de sous-développement », n'est pas étranger au bouleversement bureaucratique de la Révolution tranquille.

L'équipe de rédaction de la revue jésuite Relations dit tirer cette conclusion brutale et désolante, après avoir réalisé, avec des collègues sociologues, une longue enquête démogra-

phique touchant la vitalité des régions.

Les jésuites, parmi lesquels on compte Julien Harvey et Guy Paiement, ont présenté hier à La Presse, au cours d'un colloque, la seconde et ultime tranche de leur dossier brûlant sur ce qu'ils ont convenu d'appeler « Un Québec cassé en deux ».

« La croissance économique du Québec peut être en courbe ascendante et des régions entières n'en continuer pas moins de se désintégrer », estime le père Guy Paiement, agent de recherches au Centre Saint-Pierre, de Montréal.

Selon eux, on trouve au Québec de riches villes de banlieue qui enrichissent les trous indigents des coeurs urbains où il n'y a plus, en devenant, que de la misère sociale.

Éditorial

Le cauchemar lituanien de M. Gorbatchev

Le pouvoir soviétique en Lituanie est passé du harcèlement à la violence. Avec l'arrestation de déserteurs lituaniens de l'armée rouge, on est encore loin de l'écrasement de la démocratie sur la place Tian An Men, mais c'est un pas dans une escalade dont il est difficile de prévoir l'issue.



Cela met les pays occidentaux dans une situation délicate. Beaucoup d'entre eux n'ont jamais reconnu l'intégration des pays baltes dans l'union soviétique il y a 50 ans. Des pays comme le Canada et les États-Unis, où l'immigration lituanienne est importante, sont sensibles à ce qui se passe dans les pays baltes. Mais ils marchent sur des oeufs. Ils sont prêts à accueillir la Lituanie dans la famille des pays indépendants, mais ils veulent que ce processus résulte d'un accord à l'amiable avec l'Union soviétique.

De son côté, le gouvernement soviétique cherche à gagner du temps. Il reconnaît le droit de sécession, mais veut qu'il s'exerce selon les règles qu'il établira, processus qui déplaît aux nationalistes lituaniens et à leur impatient président, Vytautas Landsbergis.

Même si sa stratégie, qui consiste à prendre Moscou de vitesse, se révèle bonne, M. Landsbergis a commis des impairs qui ne facilitent pas ses relations personnelles avec M. Gorbatchev. Certains Lituaniens regrettent maintenant qu'il ait remplacé M. Algirdas

Brazauskas à la présidence. Ce dernier est tout aussi nationaliste que M. Landsbergis mais, en sa qualité de chef du parti communiste, aurait plus de facilité à discuter avec Moscou.

Les erreurs de la Lituanie ne passent pas inaperçues ailleurs en Union soviétique. L'Estonie était à l'avant-garde du mouvement centrifuge l'année dernière; mais son parti communiste est devenu prudent et a jugé utile de ne pas se séparer du parti soviétique avant son prochain Congrès qui se tiendra à l'automne. Il donne ainsi la possibilité à Moscou de trouver un moyen de définir les nouvelles règles du jeu.

Pour M. Gorbatchev, l'indépendance de la Lituanie est le premier pas vers le démembrement cauchemardesque d'un empire que les Soviétiques ont si mal gouverné. Un nouveau fédéralisme devient urgent. Si la perte presque inévitable des pays baltes est supportable pour Moscou, celle de l'Ukraine ne le serait pas. Or, les nationalistes ukrainiens commencent à se manifester. En Ukraine occidentale, leur but est l'indépendance, alors que les régions fortement russifiées de l'Est cherchent une plus grande autonomie dans l'Union. À l'Ouest, ils pourraient former un nouveau parti qui remplacerait les communistes dont le pouvoir s'est effondré. À l'Est, le parti est encore bien en selle, mais ses chefs sont conservateurs et doivent faire face à des demandes de démocratisation qui viennent des propres rangs du parti.

Un communiste de Kharkov a déclaré au *New York Times* que M.

Gorbatchev met trop de temps à trouver une solution qui éviterait la sécession de l'Ukraine. «C'est un des problèmes chroniques du parti communiste, dit-il. Il est toujours en retard quand il faut prendre des décisions politiques complexes, car il cherche à se convaincre qu'il faut prendre une décision. Le peuple en est déjà convaincu depuis longtemps, mais le parti continue à en débattre.»

On comprend que dans ce climat les Lituaniens et les autres peuples baltes aient de la peine à définir leur stratégie. Faut-il faire confiance à M. Gorbatchev, qui promet une porte de sortie aux sécessionnistes, ou faut-il le mettre devant un fait accompli? Dans le premier cas, on risque de se buter à l'esprit bureaucratique qui règne dans le parti et qui cherche à freiner la démocratisation; dans l'autre, on risque de réveiller l'hégémonie communiste et l'impérialisme russe.

On comprend mieux l'extrême prudence des pays occidentaux, auxquels il faut maintenant ajouter la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Depuis cinq ans, M. Gorbatchev s'efforce de trouver des solutions pacifiques et de plus en plus démocratiques. Il faut donc lui faire confiance quand il promet une solution satisfaisante aux Lituaniens. Mais il aurait tort de penser que la pondération des gouvernements occidentaux reflète l'apathie des citoyens. La cause des Lituaniens en est une très populaire.

Frédéric WAGNIÈRE

Voulez-vous payer plus d'impôts?

L'opposition, de nombreux organismes et un nombre encore plus grand de Québécois ont sursauté quand ils ont appris, hier, que le gouvernement annonçait des réductions de dépenses de 441 millions de dollars pour l'année qui commence.

Il est certainement utile de discuter des décisions et des choix qu'a faits le président du Conseil du trésor Daniel Johnson en présentant ses crédits budgétaires.

Mais avant d'amorcer ce débat, il faut se poser une question, une seule: sommes-nous prêts à payer plus d'impôts? Voulons-nous envoyer 150\$ ou 200\$ de plus à Québec cette année, et encore davantage les années suivantes?

D'une année à l'autre, on assiste aux mêmes psycho-drames parce que les gens ont encore trop souvent tendance à oublier qu'il y a un lien entre les services qu'ils exigent de l'État et les montants qu'ils devront verser au gouvernement. Comme le montrent les sondages, les Québécois appuyaient les demandes des employés de l'État, s'opposaient au dégel des frais de scolarité, réagissaient mal aux coupures. Mais il ne veulent pas payer.

Les données dévoilées par M. Johnson montrent que les dépenses de l'État passent de 33,4 milliards l'an dernier à 35,5 cette année. C'est une augmentation de 6,2 p. cent, supérieure à l'inflation. En fait, Québec augmente ses dépenses réelles de 268 millions.

Il est vrai que ces montants additionnels ne servent pas à augmenter les services, mais à maintenir des services dont les coûts augmentent plus vite que les prix. Si M. Johnson avait laissé les dépenses augmenter à leur rythme normal, elles auraient progressé de 7,5 p. cent, à cause des conventions collectives, mais surtout à cause de l'augmentation des besoins, notamment dans la santé. Ces 411 millions supplémentaires, il aurait fallu les payer.

Il aurait également fallu payer les promesses libérales, l'augmentation du budget de l'Environnement, celui des Affaires culturelles pour atteindre le seuil de un pour cent. À ce chapitre, même si Québec trahit ses promesses, il ferait mieux d'économiser en retardant des projets nouveaux qu'en coupant des programmes existants. Il faudrait aussi payer pour des exigences légitimes, dans les services de santé ou dans le réseau routier.

Et tout cet argent ne peut venir que d'un seul endroit: nos porte-monnaie. En effet, parce qu'Ottawa a réduit ses transferts et parce que le ralentissement de l'économie privera Québec de revenus, il ne tombera pas du ciel des millions inespérés que l'on appelle d'habitude de l'argent «frais».

Mais il faut se rappeler que le processus budgétaire est une histoire à deux épisodes. Après les crédits, il y aura le budget. N'oublions pas que, d'habitude, le ministre des Finances ajoute des dépenses à celles qu'a prévues le président du Conseil du trésor. L'an dernier, on a ainsi eu droit à 200 millions de plus. Ça peut encore arriver cette année.

Alain DUBUC

Assez de palabres!

Les négociations entre la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal et ses employés d'entretien traînent en longueur. Exaspérée, la STCUM a décidé de se retirer de la table de négociation.

Celle-ci offre à ses employés des augmentations salariales comparables à celles des autres employés du secteur public. Elle accepte également leur demande de réduire la semaine de travail de 40 à 37,5 heures, à condition que les syndicats consentent à discuter de moyens qui permettront de compenser cette réduction des heures travaillées. Sinon, il faudrait engager 138 employés permanents de plus.

À Hydro-Québec, les négociations traînent aussi, bien qu'on s'attende à du nouveau d'ici la fin de semaine. Hydro, qui respecte les paramètres du Conseil du trésor, offre des augmentations comparables à ce qui fut accepté ailleurs. La vraie discussion porte donc sur la sous-traitance. Le syndicat s'y oppose et exige la création de 1 900 nouveaux postes permanents.

Dans les deux cas, on frise le non-sens. Que des syndicats luttent pour le maintien d'acquis et même pour une amélioration du mieux-être de leurs membres, rien de plus raisonnable. Mais à l'heure où Via Rail, Marconi et GM annoncent des mises à pied, il est plutôt aberrant que des syndicats exigent des embauches massives.

Si Hydro-Québec recourt à des sous-traitants, c'est qu'elle ne veut pas, dans quelques années, se retrouver avec un surplus d'employés qui auront la sécurité d'emploi à un moment où l'on n'aura peut-être plus besoin d'eux. Le raisonnement est semblable à la STCUM, qui a toutes les difficultés du monde à joindre les deux bouts sans augmenter encore le prix des billets.

Ces négociations ont assez duré. Si, la semaine prochaine, les syndicats persistent à refuser des offres qui, sans être mirobolantes, sont acceptables, l'État devra prendre ses responsabilités. Les contribuables québécois n'acceptent plus de faire les frais de demandes syndicales qui ne sont pas économiquement défendables.

Pierre VENNAT

56 % POUR LA SOUVERAINETÉ. (CROP)



DRÔITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Le turban, simple tradition

■ J'aimerais apporter une correction, selon moi significative, à l'argumentation excellemment développée par Lysiane Gagnon au sujet de l'autorisation du port du turban par les sikhs membres de la GRC ou employés des douanes. C'est que le port du turban n'est pas une obligation religieuse stricte dans la religion sikh, mais seulement une tradition.

En effet, tout sikh doit obéir à un code de discipline rigoureux, défini dans le *Sikh Rahit Maryada* (version officielle de 1950) et qui prescrit, entre autres, le respect des cinq «K»: kesh (cheveux et barbe non coupés et roulés), kanga (peigne), kirpan (dague), kara (bracelet de fer), kachh (sorte de culotte). Si les conseillers

du gouvernement ont découvert — plutôt que la simple opinion de notables animés par le traditionalisme ou le conservatisme — un autre texte sikh investi d'une autorité religieuse et imposant explicitement le port du turban, j'aimerais bien le connaître.

Sinon, tout couvre-chef adapté au port de cheveux non coupés ne devrait-il pas être acceptable pour un sikh véritablement animé par des motifs religieux? Autant on peut juger respectable le port du turban, en tant que choix personnel ou tradition communautaire, autant il paraît absurde de l'entériner comme obligation religieuse et de le faire ainsi primer sur d'autres règles officielles bien plus justifiables. S'engager dans la voie choisie par le gouvernement fédéral est dangereux.

L.-M. VACHER
Montréal

Magistrature et danseuses nues

À l'hon. Bertrand Lacombe, juge démissionnaire de la Cour d'appel fédérale du Canada.

■ Votre récente lettre qui tendait à excuser la Banque fédérale de développement d'avoir aidé financièrement des clubs de danseuses nues (*La BFD n'est pas liée par le petit catéchisme...*) me laisse pantois... pour ne pas dire plus! (...)

Si vous aviez été banquier, j'aurais accepté avec un gros grain de sel votre catéchisme sur la vertu relative des prêts de la BFD aux clubs de danseuses nues: un banquier est un banquier et son rôle est de faire fructifier l'argent, j'en conviens. Si vous aviez été prêtre catholique, pour le même article, je vous aurais trouvé franchement dégueulasse...

Pour ce qui est de la magistrature, je considère que son rôle fondamental consiste à départer le «bien relatif» du «mal relatif» selon les critères sociaux d'une époque donnée. Je trouve donc tout à fait incongrus et déplacés vos propos. En tant que juge, vous êtes partie prenante de la magistrature et vous avez à vous situer hors du débat public puisque votre rôle est de maintenir le point d'équilibre social face aux sujets controversés.

Vous tenez la rentabilité financière comme principale finalité des actes qui ont été posés par la BFD. Pourtant vous n'êtes ni prêtre ni banquier (...)

Vous me faites voir une Justice tenant d'une main un sein, de l'autre un ostensor, un paquet de dollars dans la bouche et un bandeau sur les yeux...

Gabriel FUGILIN
Montréal

Ottawa fait la promotion du Québec

Le sous-secrétaire aux Affaires extérieures du Canada, M. de Montigny Marchand, commente ici un récent article du chroniqueur financier Claude Picher.

■ Dans sa chronique du 8 février, le journaliste Claude Picher affirme: «...les ambassades canadiennes ne sont pas particulièrement portées sur la promotion du Québec».

Mon ministère consacre des ressources considérables à la promotion du Québec à l'étranger, non seulement au niveau de la promotion des exportations et de l'investissement mais aussi, entre autres, dans le domaine culturel.

D'ailleurs, les exportateurs québécois se sont fort bien prévalus des programmes que nous mettons à leur disposition. Durant la dernière année fiscale par exemple, leur participation aux foires et missions organisées par notre ministère a représenté 26,7% de nos dépenses totales à ce chapitre. Les entrepreneurs québécois nous ont soumis des projets, dans le cadre de notre *Programme de développement de marché d'exportation*, qui ont requis 29% de nos fonds disponibles; 643 petites et moyennes entreprises québécoises, soit 41% de tous les participants, ont profité de notre programme d'initiation à l'exportation connu sous le nom de *Nouveaux exportateurs aux États frontaliers*; 931 entreprises québécoises ont réalisé des ventes de 2,2 milliards de dollars grâce au soutien de nos délégués commerciaux en poste à l'étranger.

Ces programmes constituent les principaux mécanismes

dont nous disposons pour soutenir les efforts de nos exportateurs. Vous conviendrez avec moi que le Québec et ses entrepreneurs reçoivent au moins leur juste part de nos efforts.

D'autre part, je désire souligner l'excellent esprit de collaboration qui existe entre nos missions et les délégations du Québec à l'étranger. Des arrangements administratifs avec le gouvernement du Québec, depuis 1970, nous permettent d'accueillir, dans nos ambassades et consulats, un nombre croissant de fonctionnaires québécois, entre autres des agents d'immigration suite à l'entente Cullen-Couture de 1978 en matière d'immigration.

Sur le plan politique, permettez-moi de mentionner deux exemples récents d'actions concrètes du gouvernement fédéral: un appui crucial à la candidature de M. Jean-Louis Roy, ancien délégué général du Québec à Paris, au poste de secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, qui a joué un rôle de premier plan pour assurer son élection; et le soutien de nos missions au Premier ministre Bourassa lors de son récent voyage en Europe, qui a grandement contribué au succès de cette visite.

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Pourquoi investir dans l'hydroélectricité?

HÉLÈNE LAJAMBE
économiste

Hydro-Québec nous propose d'investir 62 milliards de dollars en dix ans dans de nouveaux équipements hydroélectriques. Cela représente approximativement la moitié du produit provincial brut annuel. Or, cette somme colossale va être consacrée à produire un bien dont chaque Québécois dispose déjà en une quantité double ou triple de n'importe quel autre citoyen du monde occidental. Alors pourquoi une telle « proposition »?

Le Québec peut vouloir investir dans l'hydroélectricité pour trois raisons:

- 1 — parce qu'il n'en a pas suffisamment pour faire face à la demande interne,
- 2 — parce qu'il peut en faire un commerce lucratif, ou
- 3 — parce qu'il veut en faire un outil privilégié de son développement économique.

1 — Le marché interne

La première raison d'investir, c'est-à-dire pour répondre à des besoins internes, ne saurait justifier de tels investissements, étant donné que les marchés de l'électricité, tant spécifique (éclairage, petits moteurs, appareils ménagers) que thermique (chauffage de l'air et de l'eau), sont déjà saturés.

En effet, pour écouler les énormes excès d'énergie de la première baie James, Hydro-Québec avait procédé à des « ventes de feu » (sic) et mis en place des programmes extrêmement agressifs via lesquels les équipements électriques étaient pratiquement donnés aux utilisateurs. Le taux d'électrification est donc déjà particulièrement élevé dans tous les secteurs.

Ce phénomène de saturation a parallèlement commencé à neutraliser les effets de la croissance économique sur l'accroissement de la demande et a sans doute déjà contribué à la décroissance des ventes d'électricité au Québec constatée en 1989 (0,6%). Ce plafonnement des ventes sera appelé à continuer avec la mise en vigueur de tout programme d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Selon les chiffres de Ian Goodman et William Marcus, lors de leur comparaison devant l'Office national de l'énergie en février, Hydro-Québec a en réserve un gisement de près de 6000 mégawatts (MW): entre 2645 et 3015 MW dans le secteur résidentiel, 1775 MW dans le secteur commercial et 1225 MW dans le secteur industriel. La mise en valeur de ce gisement rend inutile toute nouvelle centrale pour extrêmement longtemps, sinon pour toujours.

2 — Le marché externe

Le Québec pourrait alternativement désirer investir dans l'hydroélectricité pour en faire commerce, si c'était un commerce profitable. Mais a-t-on une quelconque preuve que ce soit une bonne affaire? Le test serait que l'on puisse vendre l'électricité avec un profit confortable, une fois recouverts tous les frais encourus. Ce test est quelque peu exigeant que celui appliqué par l'Office national de l'énergie pour accorder les licences d'exportation. Mais l'Office, jusqu'à présent, avait seulement statué sur ces contrats visant à

écouler des surplus, de l'énergie excédentaire, en attendant que la demande interne rattrape la courbe d'approvisionnement. L'Office n'avait donc pas eu à se soucier que l'opération soit rentable et s'assurait seulement qu'une proportion convenable des coûts soit recouvrée.

Le contexte change complètement lorsqu'il s'agit d'un commerce d'énergie garantie et à long terme. Les critères aussi doivent changer et l'on doit se demander si ce type de commerce est approprié. En effet, l'électricité est un service, comme l'eau potable ou le transport en commun, et non une marchandise. Et c'est un bien intermédiaire plutôt qu'un bien de consommation ou un bien durable dont la demande est relativement plus facile à cerner. La demande interne est déjà assez difficile à prévoir, pourquoi courir le risque de se mettre au service de marchés externes sur lesquels on n'a aucun contrôle?

De plus, la génération d'hydroélectricité est particulièrement capitalistique, ce qui explique que chaque producteur, pour rentabiliser ses investissements, a besoin d'un monopole sur son territoire et n'en produit généralement que pour son marché. Pourquoi le Québec agirait-il différemment, surinvestissant du capital rare dans l'électricité au détriment du reste de l'économie?

Comment justifier un commerce de l'électricité lorsque l'on n'en sait pas vraiment le prix et que pour l'obtenir, on peut faire supporter à d'autres la destruction de leur milieu de vie?

Se soucie-t-on de produire cette électricité au moindre coût lorsque l'on sait que l'on peut obtenir sans difficulté, à moins d'un mois de préavis, n'importe quelle hausse de tarif?

Enfin, comment peut-on parler de bonne affaire lorsque le service public vendeur refuse d'ouvrir ses livres, lorsqu'il peut supprimer l'information et manipuler l'opinion publique impunément pendant des dizaines d'années?

Ne sommes-nous pas effectivement en train de subventionner des exportations qui vont créer des emplois ailleurs?

Dans ces conditions, qui peut encore prétendre qu'exporter l'électricité soit une bonne affaire pour les Québécois?

3 — La locomotive de développement

Le dernier motif pouvant pousser à investir dans l'hydroélectricité serait l'argument de l'avantage comparatif. Cela aussi est un rêve que le Québec poursuit depuis longtemps et qui nous a valu plus de pollution au centimètre cube que de dollars dans le trésor public. En dépit de tous les discours sur l'environnement et l'annonce du fameux virage écologique, Québec est resté le paradis de la pollution. L'électricité que nous leur vendons à bas prix, dans des contrats secrets, a attiré des industries parmi les plus polluantes et les moins génératrices d'emplois qui soient. Triste bilan dénoncé avec virulence depuis des années par les écologistes québécois, notamment la Société pour vaincre la pollution et Greenpeace.

Oui mais les nouvelles alumineries? Ne seront-elles pas plus propres? A quoi il faut répondre: même si elles n'étaient pas polluantes, en avons-nous besoin? Font-elles partie de notre politique ind-

industrielle? Entrent-elles dans le cadre d'un développement économique québécois viable à long terme? Et si la réponse n'est pas positive, cette merveilleuse électricité ne fait que perpétuer et aggraver notre dépendance.

Par ailleurs avec le coût des nouveaux projets, l'électricité québécoise ne présente peut-être plus cet avantage comparatif présumé. Quel sera le coût des prochains projets qu'Hydro-Québec refuse de nous communiquer?

Attendu qu'un bon programme d'efficacité énergétique peut nous donner approximativement l'équivalent de deux projets Grande Baleine en mégawatts cinq à dix fois moins coûteux, la réponse à donner à la proposition de

jetter enfin un peu de lumière sur les véritables intérêts du Québec. En effet, l'exercice annuel d'Hydro-Québec devant la Commission parlementaire sur l'économie et l'emploi n'a jamais rien remis en question. De même, l'examen de l'Office national de l'énergie a eu son utilité, mais il ne saurait prétendre traiter de politique énergétique. Nous en avons cependant tiré un enseignement qui ne fait que renforcer le bien-fondé d'une véritable enquête indépendante, dotée de pouvoirs quasi judiciaires qui obligerait Hydro-Québec à sortir les vraies informations sur sa gestion.

« Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse », dit le proverbe, pour signifier que toute activité a ses limites. L'ère des grands barrages est terminée

un avantage. Mais depuis quelques années, Hydro-Québec connaît des problèmes techniques et des conflits de plus en plus difficiles, sur pratiquement tous les fronts.

En fait, rien ne va plus. Et ce message sonnait haut et clair en ce mois de février 1990, lorsqu'Hydro-Québec comparait devant l'Office national de l'énergie et y confrontait des groupes bien déterminés à utiliser leur seule chance de sauver nos dernières rivières et nos forêts vierges nordiques. Une certaine lumière a jailli de ces échanges et la vérité qui a émergé se résume en deux points qu'Hydro-Québec a tenté d'obscurcir devant l'Office:

- Le Québec a assez d'électricité pour ses besoins internes et pour très longtemps, grâce à un gisement de mégawatts (ou mégawatts éparpillés) trop longtemps négligé,
- Les décideurs ont décidé de procéder, coûte que coûte, avec les projets de Grande Baleine (3060 MW), et Nottaway-Broadback-Rupert (8400 MW). Peu importe les impacts économiques, écologiques et sociaux.

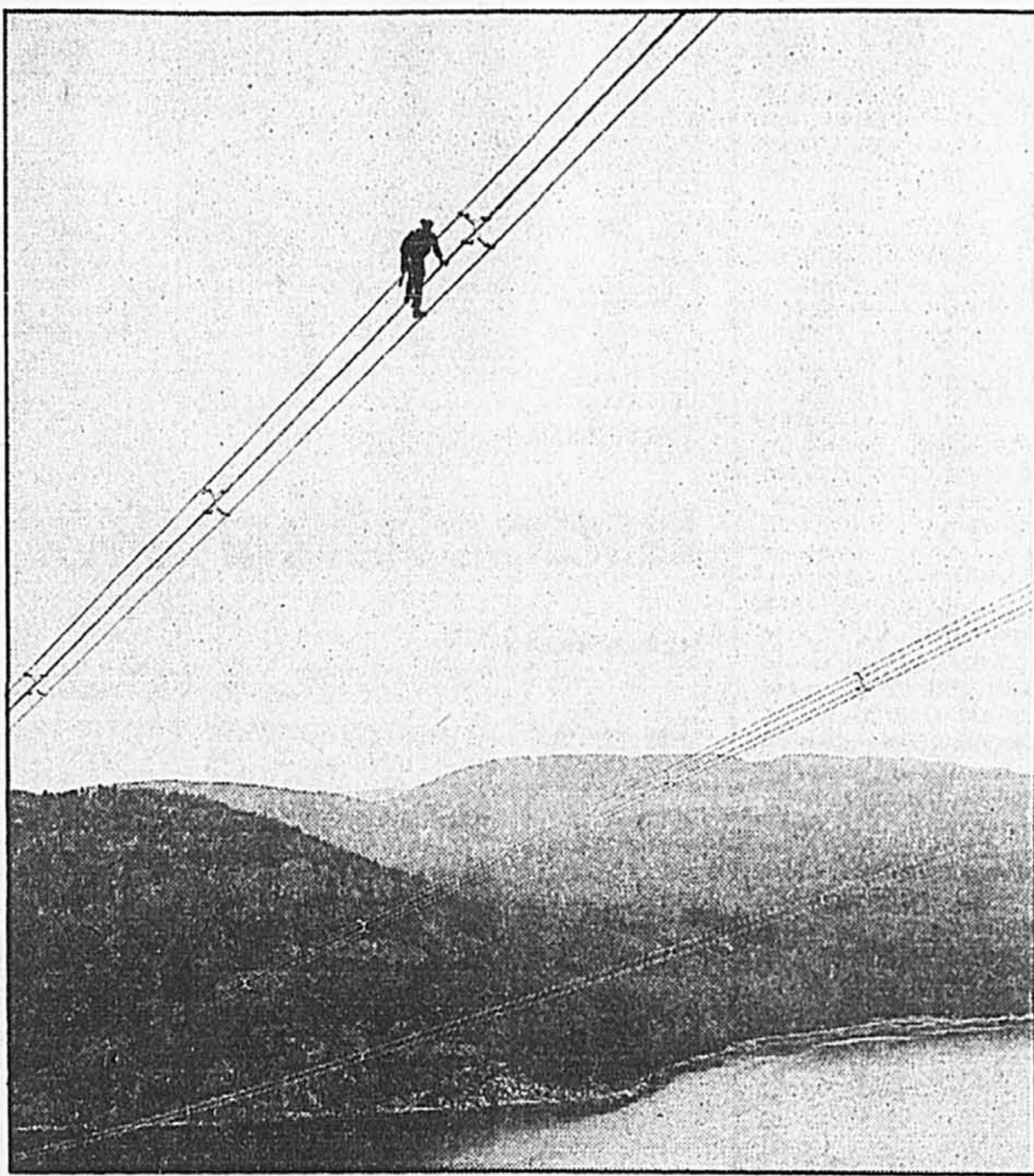
Quelle que soit la confusion qui puisse s'installer dans le débat, il importe de se rappeler ces deux points. Ce nouveau grand charcutage du Nord n'a d'autre justification que l'intérêt à court terme de certains méga-bâtisseurs. (...)

En conclusion, on assiste à une bousculade de la dernière chance au portillon environnemental. Ces contrats et les projets de construction qu'on veut leur faire justifier sont les derniers qu'Hydro-Québec peut espérer faire valider sans produire de sérieuses études d'impact environnemental et sans véritables audiences publiques. Le gouvernement fédéral a eu dernièrement plusieurs rappels juridiques de ses responsabilités environnementales et doit maintenant intervenir; il est aussi sur le point de faire adopter une loi plus sévère sur le processus d'étude d'impact malgré l'ardente opposition de certains ministères peu soucieux de développement viable à long terme.

Par ailleurs, le public québécois se révèle au fil des sondages, comme l'un des plus sensibles à la cause écologique, alors que la fameuse enquête environnementale d'Angus Reid nous apprend qu'Hydro-Québec est le service public d'électricité qui jouit de la plus mauvaise réputation environnementale au Canada. Hydro-Québec commence à comprendre que les beaux jours de ses monologues devant des parlementaires acquis d'avance sont comptés et elle tente un dernier grand coup aux dépens des autochtones et de l'environnement.

Une véritable enquête publique indépendante s'impose, assortie d'un moratorium sur toute construction et sur toute négociation contractuelle, afin que s'instaure enfin un débat public informé sur la politique énergétique québécoise et sur sa contribution au bien commun. Des changements fondamentaux doivent être discutés au cours des prochains mois pour faire d'Hydro-Québec une authentique société de services énergétiques, une corporation efficace augmentant ses profits en contrôlant ses coûts plutôt qu'en augmentant ses tarifs, bref une société d'État gérée en fonction des besoins de ses commettants, les Québécois.

Le temps est venu de renationaliser Hydro-Québec.



La crédibilité d'Hydro-Québec, selon certains, ne tiendrait qu'à un fil...

plan de développement d'Hydro-Québec est négative. Et de ce fait la demande de hausse de tarifs n'a plus de raison d'être.

Transparence

Comme on n'a aucune preuve qu'il soit dans l'intérêt public de continuer à investir dans l'hydroélectricité au Québec, mieux vaut arrêter les dégâts. Et puisqu'il serait indécent de laisser à l'Office national de l'énergie l'ingrate tâche d'obliger le Québec à regarder son avenir en face, le Premier ministre devrait demander à sa ministre de l'Énergie d'entreprendre une véritable enquête publique comme les groupes de citoyens le réclament depuis 1971. Le temps de l'Hydro-Glasnost est arrivé...

Seule une enquête publique proprement menée et indépendante pourrait

à Québec, si l'on en croit le piteux état de l'instrument qu'est Hydro-Québec. Avant que l'outil ne devienne inutilisable, les propriétaires légitimes doivent le ressaisir collectivement et le remodeler en fonction des nouveaux besoins de la communauté.

Les difficultés ont commencé avec la première baie James, fruit d'une décision du Premier ministre (1971) et justifiée par la surestimation de la demande interne d'électricité. Avec l'apparition de surplus énormes, les échanges avec nos voisins sont devenus plus intenses et à sens unique jusqu'à la sécheresse de 1989. Les « autoroutes » d'électricité commencèrent à sillonner le Québec pour s'élever vers le sud, déboisant et polluant l'environnement sur leur passage. Certains crurent y voir

Les ambiguïtés de la proposition McKenna

L'auteur est professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal

JOSÉ WOEHRLING

Parmi les huit changements à l'Accord du lac Meech que réclame le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, celui qui soulève pour le moment le plus de débats porte sur le rôle attribué au gouvernement fédéral à l'égard de la dualité linguistique du Canada. Dans sa version actuelle, l'Accord attribue au Parlement fédéral et aux législatures de toutes les provinces le rôle de protéger la dualité. Par ailleurs, la législature et le gouvernement du Québec sont investis du rôle de protéger et de promouvoir le caractère distinct du Québec. Par conséquent, il existe dans les dispositions en cause une asymétrie que M. McKenna voudrait faire disparaître — ou du moins réduire — en reconnaissant également au Parlement et au gouvernement du Canada le rôle de promouvoir la dualité.

En 1987, MM. Bourassa et Rémillard ont avancé l'idée que le rôle reconnu au Québec de promouvoir son caractère distinct lui permettrait d'obtenir de nouveaux pouvoirs constitutionnels, notamment en matière linguistique. Ce point de vue est partagé par certains des ennemis les plus acharnés de l'Accord Meech, qui s'y opposent précisément pour cette raison. Il est par contre considéré comme erroné par la presque totalité des constitutionnalistes. En effet, l'Accord contient également une « clause de sauvegarde » qui stipule très clairement que les dispositions relatives à la dualité linguistique et au caractère distinct du Québec

ne dérogent pas aux « pouvoirs, droits ou privilèges du Parlement ou du gouvernement du Canada ou des législatures ou des gouvernements des provinces, y compris à leurs pouvoirs, droits ou privilèges en matière de langue. »

Par conséquent, le rôle de promouvoir le caractère distinct de la société québécoise n'ajoute pas aux compétences du Québec et celui de promouvoir la dualité n'augmentera pas davantage les pouvoirs fédéraux. La modification réclamée par M. McKenna ne permettrait donc pas à Ottawa d'intervenir sur les questions linguistiques au Québec dans des domaines autres que ceux où la Constitution lui permet déjà de le faire à l'heure actuelle. Cependant, elle aurait probablement pour effet de conférer aux interventions fédérales une légitimité accrue, notamment en ce qui concerne l'exercice du pouvoir de dépenser d'Ottawa dans les champs qui relèvent de la compétence provinciale. Une telle conséquence ne serait pas sans importance, étant donné que la mise en oeuvre du pouvoir de dépenser est délicate sur le plan politique et que les considérations relatives à la légitimité de l'intervention fédérale jouent par conséquent un rôle considérable.

Par ailleurs, le fait de reconnaître au gouvernement fédéral le rôle de promouvoir la dualité pourrait également affecter le sens même du concept de société distincte. N'étant pas défini, celui-ci devra être interprété par les tribunaux qui suivront la démarche traditionnelle consistant à recourir au contexte des dispositions à interpréter. En l'occurrence, la société distincte devra donc être définie par rapport à la dualité linguistique du Canada et en fonction des divers rôles

attribués au Fédéral, au Québec et aux autres provinces. Dans

l'état actuel de l'Accord Meech, il faudra donner un sens au fait que la dualité est seulement protégée, alors que le caractère distinct du Québec peut faire l'objet d'une protection et d'une promotion. Selon moi, les juges pourraient en déduire que si le fait francophone, majoritaire au Québec, nécessite d'être promu, et non seulement protégé, c'est à cause de sa fragilité. En effet, toute majoritaire qu'elle soit au niveau provincial, la langue française est minoritaire partout ailleurs au Canada et en Amérique du Nord.

Ainsi donc, dans la mesure où elles présentent un caractère asymétrique, les dispositions de l'Accord Meech devraient être interprétées comme reconnaissant implicitement le fait qu'au Québec, contrairement aux autres provinces, c'est la langue de la majorité — et non celle de la minorité — qui est menacée et nécessite d'être protégée. Une telle interprétation serait fort importante, dans la mesure où elle pourrait justifier l'application « différencielle » de certaines dispositions de la Constitution, au Québec d'une part, et aux provinces anglophones de l'autre. Cela pourrait amener, à la limite, à reconnaître au Québec, non seulement un caractère distinct symbolique, mais un véritable « statut particulier » dans certains domaines.

En donnant au Fédéral le rôle, non seulement de protéger, mais également de promouvoir la dualité partout au Canada, on rétablit une certaine symétrie entre le caractère distinct du Québec et la dualité linguistique. Voilà qui diminuerait sans doute la probabilité que les tribunaux adoptent l'interpréta-

tion qui a été suggérée précédemment. En effet, si le Fédéral doit faire la promotion des droits de la minorité anglophone du Québec (la dualité) au même titre que celle du fait francophone majoritaire (caractère distinct), cela indique l'une est aussi nécessaire que l'autre, ce qui a évidemment pour effet de relativiser la reconnaissance de la spécificité de la situation québécoise. Par ailleurs, il faut souligner que cette spécificité continuera d'être reconnue — mais de façon affaiblie — dans la mesure où le Québec a le rôle de protéger et de promouvoir son caractère distinct alors que son rôle à l'égard de la dualité, qu'il partage d'ailleurs avec les autres provinces, en est un de simple protection.

Une façon de maintenir l'asymétrie des dispositions de l'Accord Meech à son niveau actuel consisterait à conférer au Fédéral le rôle de protéger et de promouvoir la dualité au Canada anglais, tout en lui conservant le simple rôle de la protéger au Québec, qui lui est déjà reconnu par l'Accord. Ceci donnerait satisfaction aux demandes de M. McKenna en ce qui concerne le rôle accru du Fédéral à l'égard des minorités francophones hors Québec et ne devrait pas menacer la situation de la minorité anglo-québécoise, qui bénéficie d'ores et déjà de droits incontestablement supérieurs et que devrait suffisamment rassurer le fait de savoir que le Fédéral et le Québec ont le rôle de protéger ces droits — donc de les conserver.

Le Québec peut-il s'opposer ou se soustraire à la modification McKenna?

Si le gouvernement de M. Bourassa en arrive à la conclusion

que la modification proposée par M. McKenna est défavorable au Québec, pourra-t-il s'y opposer ou s'y soustraire? La question ne se posera évidemment que si l'Accord du lac Meech est adopté dans sa forme actuelle avant le 23 juin 1990 et que le Canada anglais tente par la suite d'y ajouter les nouvelles dispositions suggérées par M. McKenna. Dans le cas contraire, si le Nouveau-Brunswick ou les autres provinces dissidentes exigent que des modifications soient apportées à l'Accord Meech avant son adoption, le refus du Québec d'y consentir fera tout simplement échouer l'Accord dans sa totalité.

On a généralement tenu pour acquis que l'adoption des dispositions relatives à la dualité, si on les séparait des autres composantes de l'Accord Meech, n'exigerait que le consentement du Fédéral et de sept provinces (représentant au moins 50% de la population de toutes les provinces). En fait, la question n'a pas été examinée de façon approfondie parce qu'elle ne présentait pas d'intérêt pratique jusqu'à présent. Elle deviendrait cependant importante si les dispositions concernant le rôle de protection et de promotion du Fédéral relativement à la dualité devaient être adoptées séparément. Dans ce cas, deux thèses pourraient être soutenues, l'une en faveur du recours à la procédure majoritaire et l'autre qui consisterait à démontrer que la procédure de l'unanimité est requise. C'est la deuxième que je vais essayer de présenter schématiquement.

Le but poursuivi en adoptant une disposition qui attribue au Parlement fédéral un rôle de protection et de promotion à l'égard de la dualité linguistique

est manifestement d'influencer — voire de modifier — l'interprétation des articles de la Constitution qui portent sur le statut de l'anglais et du français dans les institutions fédérales. Il s'agit en l'occurrence de l'article 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 et des articles 16(1) à 20(1) de la Charte canadienne des droits et libertés. Or, pour modifier directement ces dispositions, la procédure de l'unanimité est exigée par l'article 41 (c) de la Loi constitutionnelle de 1982. Il est donc fort possible de prétendre que leur modification indirecte, par le biais d'une nouvelle règle d'interprétation, ne devrait pas pouvoir se faire autrement que par l'unanimité. Si cette interprétation est la bonne, le Québec dispose d'un droit de veto qui lui permet de s'opposer à l'adoption des dispositions McKenna sur le rôle du Fédéral à l'égard de la dualité linguistique.

Dans le cas contraire, si ces dispositions peuvent être adoptées à la majorité, la question se pose de savoir si le Québec pourrait exercer le droit de désaccord (ou « droit de retrait ») prévu aux paragraphes 38(2) et 38(3) de la Loi constitutionnelle de 1982, qui permettent à une province de se soustraire à l'application d'une modification « dérogatoire à la compétence législative, aux droits de propriété ou à tous les autres droits ou privilèges d'une législature ou d'un gouvernement provincial ». Dans la mesure où le fait de reconnaître au Fédéral le rôle de promouvoir la dualité ne lui confère aucun pouvoir juridique supplémentaire, il n'entraîne aucune « dérogation » aux compétences, droits ou privilèges du Québec et, par conséquent, le gouvernement québécois est dans l'impossibilité d'exercer le droit de retrait.



Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Un Oscar pour Rose-Marie Couture

Denys Arcand n'a pas remporté l'Oscar du meilleur film étranger, même avec «Jésus de Montréal». Il aura peut-être plus de chance la 3e fois avec le Diable. Par contre Rose-Marie Couture a gagné elle! Ne cherchez pas, elle est bel et bien québécoise mais pas encore super star. Rose-Marie est la productrice de Balance, qui a remporté l'Oscar du meilleur court métrage d'animation. Balance fait en réalité partie d'un film à sketches intitulé Song Lines réalisé par 10 réalisateurs de différents pays à partir du livre du grand écrivain britannique Bruce Chatwin et à partir du disque du groupe Alphaville (basé sur ce livre). Au lieu de soumettre Song Lines à l'Académie, Rose-Marie Couture avait proposé seulement l'extrait intitulé Balance en solo. Elle a joué gagnant! Rose-Marie est originaire de Montréal mais elle vit en Allemagne depuis plusieurs années, où elle est mariée à un architecte. Ils attendent leur 1er enfant, Oscar peut-être? En plus de produire des films, Rose-Marie s'occupe de la section «Panorama» du Festival international du film de Berlin...

NOUVELLE SALLE DE SPECTACLES

Une nouvelle salle de spectacle sera inaugurée en septembre par Les Grands Explorateurs au 1992 est, rue Notre-Dame à la Cité de l'Image. C'est là que Claude Gosselin a présenté les derniers Cent jours d'art contemporain. Malheureusement ce fut un flop monumental. Les amateurs d'art ne se sont pas déplacés. Ce local était inconnu et isolé, à l'ombre de la Molson. Les Grands Explorateurs ont loué le théâtre pour les 10 prochaines années! Ils ont un public fidèle d'abonnés, il n'y aura pas de problème de stationnement comme à l'époque du théâtre Arlequin et ça sera une belle salle de 1 000 places, avec le balcon, très confortable et fonctionnel. J'ai tenté de rejoindre les promoteurs. Ils sont 5 actionnaires dont Roland Smith, anciennement du cinéma Outremont. Il était en meeting. J'ai parlé à René Martin qui m'a dit que les travaux vont bon train, que la demande est forte et qu'il y aura de gros spectacles à voir à partir de l'hiver prochain.

Pour en revenir aux Grands Explorateurs, ils abandonnent l'Outremont pour la Cité de l'Image mais les abonnés auront toujours le choix d'aller dans les autres places habituelles du circuit, soit au Tritorium, à Laval, Longueuil et à Montréal-Nord...

SECOURS AUX FEMMES

Les dames du corps consulaire s'unissent et s'organisent, au profit de la maison de Secours aux Femmes. Comme je vous l'avais déjà annoncé le 3 mars, toutes ces dames installeront leur kiosque de vente de pâtisseries et de douceurs, fabriquées par elles-mêmes, paraît-il, à l'hôtel Windsor, rue Peel. Elles porteront le costume national et elles pourront aussi vendre leur livre de recettes de pâtisseries de 43 PAYS, un livre imprimé grâce à l'aimable collaboration de Pratt & Whitney. Tout l'argent recueilli sera versé à l'organisme Secours aux Femmes. Madame Kotchetkov apportera son savoir pour offrir du thé à tous les visiteurs. Sympa non?

UNE SALADE APARTHEID...

Il faut être fou pour inventer un plat immangeable. Pis encore quand on est patron du restaurant et chef réputé! Pourtant, c'est ce qu'a fait Jean-Louis Thémis du restaurant l'Exotic: il a inventé et fait imprimer sur carte postale une recette de Salade Apartheid. Mayonnaise à base d'huile de ricin (couleur blanche, symbole de la minorité dirigeante), algues cuites (symbole de la majorité noire, classe dominée). Déposez sur les algues une chaine, taillée dans une patate crue (l'oppression), garnir d'une rose façonnée avec une tomate et ornée de 2 feuilles de menthe (la rose est dédiée à ceux qui oeuvrent pour le rétablissement de l'équilibre social, et le vert souligne l'espérance). Jean-Louis dit que c'est un plat, comme l'Apartheid, structuré mais répugnant. Un plat qu'on n'impose pas à ceux qu'on aime. Rassurez-vous, il aime sa clientèle et la salade Apartheid n'apparaît pas au menu de l'Exotic...!

LE RETOUR DE BUISSONNEAU

Je suis épuisée! J'ai rencontré Paul Buissonneau! Il m'a dit: Il ne change pas. C'est tout dire. Quelle énergie! Quelle vitalité! Il revient d'Europe. Deux belles semaines de vacances sur les belles routes de France et de Belgique. «J'ai 2 frères aînés, plus clowns que moi encore, imagine! Ils ne s'étaient pas vus depuis 18 ans! C'est quand même incroyable! Moi je vais les visiter à chaque fois que je vais en France. Ah moi je ne reconnais plus mon ancien quartier, le 13e, y a plus que des chinois! Ma plus grosse surprise à Paris ça été de constater le succès de La terre est une pizza. Pas de blague: Richard Niquette et Chloé Ste-Marie remplissent le Lucernaire et le public marche! Chloé est devenue une excellente comédienne. Comme c'est moi qui ai fait la mise en scène et qui l'ai dirigée, je me sens un peu comme le professeur Higgins dans «Pygmalion» en la voyant évoluer avec tant d'aisance maintenant. Mon nom est en tout petit à la porte et Gilles Carle est gros comme ça! C'est drôle et c'est bien comme ça parce que Gilles est très connu et aimé en France. C'est un gros nom! Gilles expose dans le hall du théâtre. Il a des peintures, des gouaches et il AVAIT des photos de Chloé nue mais



Chloé Sainte-Marie

elles se sont toutes faites voler! Chloé est perçue comme la Barbie du Québec à Paris... Oh L'Avant-Scène a publié un ouvrage sur l'oeuvre de Gilles Carle, y compris le texte intégral de La terre est une pizza, c'est formidable non?»

L'AMOUR VENIN UN SUCCÈS

Autre bonne nouvelle: le roman noir de Sophie Schallinger L'amour venin, qui aurait pu aussi s'intituler L'enfant meurtrière, a connu un vif succès au Québec et a remporté le Prix du Suspens français en France cette année. Hé bien le venin poursuit son chemin! L'amour venin a été sélectionné par France Loisirs! Ce qui signifie qu'il peut toucher quelque 400 millions 500 000 abonnés! De plus, Sophie a remporté hier le Prix littéraire de la Société nationale des Québécois de l'Outaouais (ex-SSJB) ex-aequo avec l'essai de Paul Marcil-Lemire. Qui a dit que nul n'est prophète en son pays?

FIGURANTS DEMANDES

S.O.S. Parlez-vous arabe? Êtes-vous tunisien, ou sinon pourriez-vous passer pour Tunisien? Voulez-vous faire du cinéma? Si oui, lisez bien ceci, ça peut être la chance de votre vie... Le réalisateur Bruno Carrière est en plein casting «ethnique» pour le tournage de son prochain film: Alice au pays des merguez, un scénario de Louis-Anne Bouchard, sélectionné dans le cadre du Projet 16/26 (16 courts métrages de 26 minutes). L'action se situe dans un restaurant tunisien. Il n'y aura que deux Québécois pure laine dans la distribution, Alice la serveuse et un livreur. Tous les autres personnages doivent parler arabe et français. On a donc besoin d'hommes de 40-45 ans, de 35-40 ans et d'un garçon de 11 ans parlant arabe et le français avec un accent québécois... Pour les rôles féminins, Bruno Carrière cherche une femme de 40 ans environ et d'une fille de 7 ou 8 ans. Voilà pour les rôles principaux mais il y a aussi de la figuration: employés en cuisine, clients au restaurant, etc... Si vous croyez pouvoir cadrer dans ce film, rendez-vous lundi, le 2 avril, entre 16 h et 20 h au bureau de production, à l'ACPAV, au 1050, boul. René Lévesque est.

Sur ce, à dimanche...

Hommage rock à Mandela, le 16 avril

Un milliard de téléspectateurs verront Tracy Chapman, Nathalie Cole, Miriam Makeba, Peter Gabriel, Simple Minds, etc, en direct de Wembley



Tracy Chapman

Une pléiade de musiciens pop, dont Tracy Chapman, Peter Gabriel et Simple Minds, participeront au grand concert offert en hommage à Nelson Mandela le 16 avril prochain à Wembley (banlieue nord de Londres), ont annoncé hier les organisateurs à Londres.

Le dirigeant noir sud-africain, libéré en février dernier, prendra la parole au cours du spectacle, qui doit être retransmis «live» par la chaîne BBC devant plus d'un milliard de téléspectateurs du monde entier, ont-ils par ailleurs confirmé.

Le vétéran Neil Young, la chanteuse sud-africaine Miriam Makeba, Dave Stewart, guitariste de Eurythmics, les musiciens de jazz Abdullah Ibrahim et Stanley Carke, les chanteuses soul Anita Baker et Nathalie Cole ainsi que le groupe de rap new-yorkais Stetsasonic se produiront sur la scène de Wembley le lundi de Pâques.

Deux comédiens noirs, l'Américain Denzel Washington, qui a remporté lundi soir un Oscar à Hollywood (meilleur second rôle masculin dans Glory), et le Britannique Lenny Henry présenteront ce show international dédié à «une Afrique du Sud libre». Denzel Washington avait incarné Steve Biko, le militant anti-apartheid assassiné, dans le film Cry Freedom de Sir Richard Attenborough.

Les 72 000 billets du concert se sont arrachés en 48 heures.



Peter Gabriel

Indochine / Hors des sentiers battus

DENIS LAVOIE

Après huit ans d'existence, le trio français Indochine nous propose un cinquième album, Le Baiser qui marque une nouvelle étape dans la carrière de ces camarades de collèges que furent au départ les frères Nicolas et Stéphane Sirkis et Dominique Nicolas. Les trois jeunes Français étaient à Montréal hier, pour nous présenter leurs nouveaux disque et vidéo.

«Ce disque a été réalisé après le premier break qu'on a pris depuis le début du groupe, de rappeler Nicola Sirkis, le chanteur, qui est aussi l'auteur de tous les textes des chansons du groupe. Nous avons présenté un bien mauvais spectacle à Montréal, (son pourri du Centre Paul-Sauvé), mais le public fut très sympathique», devait-il ajouter en nous promettant de revenir l'automne prochain, dans un meilleur contexte, celui du Spectrum.

Au lendemain de sa première sur une scène montréalaise en octobre 1988, le groupe devait chanter devant 45 000 fans péruviens, profitant du système de sonorisation mis en place pour la visite du pape. Le groupe rock français a créé quelques remous dans le milieu politique de ce pays, plutôt hostile au rock américain et fermé à ce type de spectacle.

Puis, les quatre membres d'Indochine, dont le saxophoniste Dimitri, se sont laissés, pour ne venir enregistrer ce nouveau disque qu'à trois.

«Musicalement, ce départ de



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Les membres du trio français Indochine sont de passage à Montréal pour lancer Baiser, leur nouvel album.

Dimitri n'a pas influencé le groupe. Mais cette année de repos m'a permis de faire un ressourcement intellectuel», déclarera l'auteur d'Indochine, qui précise que pour

la première fois il a pu écrire des choses vraiment personnelles, comme une histoire d'amour vécue, Les Plus Mauvaises Nuits. Il y a d'abord la chanson-titre,

qui a suscité quelques remous en France. «Le Baiser c'est pourtant un acte banal, commun, mais dont on ne parle plus», explique Nicola qui voulait aussi rendre hommage au photographe Robert Doisneau dont une photo d'amoureux a séduit la France. D'autres artistes, jusqu'à Blaise Cendrars, en passant par les Klein, Miro et Kadinsky (représentés sur la pochette de l'album), sont de ce dique d'Indochine qui se révolte contre le marchandage des oeuvres d'art dans Les Années Bazar. Et le vidéo rend aussi hommage au Baiser de Rodin.

«On essaie de sortir le rock des sentiers battus en mélangeant des sons exotiques, classiques et ethniques, à ceux de la guitare, de la batterie et des synthétiseurs. On a ainsi un musicien iranien avec des instruments bizarres, dont le santour dans More. La sonorité indienne vient du réalisateur Philippe Eidel, (il a fait les deux premiers disques du groupe, dont le précédent 7000 danses, et signé la musique du film Le Mahabharata).»

L'auteur du groupe n'écrit plus comme avant. «C'est la première fois que j'écris des chansons sans tenir compte d'Indochine». Nicola Sirkis parle aussi de maturité acquise lors de cette première séparation des membres du groupe, qui travailleront pendant les six prochains mois à la réalisation d'un film de toutes les chansons de ce nouveau disque.

Et reste encore une quinzaine de chansons inédites, fruit du travail préparant les trois mis d'enregistrement.

Radio télévision

Lise Payette revient au micro de Radio-Canada



DANIEL LEMAY

Lise Payette revient au micro de Radio-Canada... l'espace d'un jour, pour célébrer le 50e anniversaire de l'accès des femmes au droit de vote, le 25 avril.

À l'occasion de cet anniversaire, Mme Payette reprendra le micro de Place aux Femmes, le magazine quotidien qu'elle a animé de 1966 à 1970 à la Radio de Radio-Canada et qui remplacera Ici comme ailleurs (de 9 h 30 à midi)

«Avec un public et des musiciens en studio, comme dans le temps», disait-elle hier en nous annonçant la nouvelle. Michel Desautels coanimera cette émission spéciale. Discrettement, c'est certain.

Mme Payette est la porte-parole médias du mouvement Femmes en tête, l'organisation-parapluie qui dirige les célébrations d'avril. Le vendredi 27 à Télé-Métropole (de 20 h à 21 h 30), elle animera une autre émission spéciale au cours de laquelle des journalistes de TM, en topos de 2-3 minutes, retraceront l'histoire du droit de vote des femmes. À noter que les équipes seront composées exclusivement de personnel de sexe F, ce qui obligera TM à embaucher quelques pigistes, comme des camerawomen, une rareté



Place aux Femmes, le 25 avril, à CBF-690

chez nous. En studio, Mme Payette recevra ensuite des invitées.

Par ailleurs, la Télévision de Radio-Canada réalisera une captation du spectacle de Femmes en tête présenté le samedi 28 avril à l'aréna Maurice-Richard. Suggestion: on pourrait, pour l'occasion, rebaptiser la place «l'aréna France St-Louis», d'après la vedette de l'équipe de hockey nationale féminine du Canada, championne mondiale en titre. Les hommes ne seront pas admis à Maurice-Richard, le Rocket pas plus que les autres. On ignore d'autre part quand le spectacle sera diffusé; peut-être à la Fête des Mères, nous disaient hier à RC.

Mme Payette se réjouit aussi du fait que le texte qu'elle avait écrit pour la Télévision de RC (et qui devait donner une série de quatre heures qui n'a jamais été produite faute de fonds) fera l'objet d'une lecture publique à la Maison de la Culture Frontenac, le dimanche 22 avril. Au lutrin: Michèle Rossignol et Louise Dussault.

Rappelons finalement que le différend qui oppose depuis quelques mois Lise Payette et Femmes en tête au Collectif des femmes immigrantes n'est pas réglé; on reproche à Mme Payette d'avoir représenté l'immigration comme un danger, dans le documentaire Disparaitre, présenté l'an passé à RC. Mauvaise interprétation, soutient toujours Mme Payette. Entretemps, la faction dissidente a décidé de faire cavalière seule et d'organiser ses propres fêtes, en mai probablement.

Sagan: six mois avec sursis

Agence France-Presse
LYON

La romancière française Françoise Sagan (54 ans) a été condamnée hier à six mois de prison avec sursis et 10 000 FF (2040 \$) pour usage, transport et détention de stupéfiants.

La célèbre romancière, qui avait fait irruption dans la littérature française à 19 ans avec son livre «Bonjour tristesse» (1954), n'a jamais comparu devant le tribunal de Lyon qui jugeait un réseau de trafiquants de drogue et certains de leurs clients.

Elle avait présenté un certificat médical et les juges avaient accepté qu'elles soit entendue à son domicile.

Sa condamnation ne sera pas inscrite à son casier judiciaire.

Trente-huit inculpés ont été condamnés à des peines allant de 15 ans de réclusion à quelques mois avec sursis, inférieures à celles requises par l'accusation qui avait notamment demandé 18 ans de prison pour les plus gros trafiquants.

Jacques Ouellet présidera le comité consultatif du Musée des arts de la scène

Un Comité consultatif sur le Musée des arts de la scène vient d'être créé par le ministre des Communications du Canada, Marcel Masse.

Il sera présidé par Jacques Ouellet, directeur associé du Musée des civilisations. Parmi les autres membres, on trouve notamment: Gratien Gélinas, Serge Turgeon, Chantal Pontbriand, Gilles Potvin et Yvette Brind'Amour.

Le comité, dont le mandat est de développer le concept des arts de la scène et d'en assurer la réalisation à Montréal, travaillera en étroite collaboration avec le Musée canadien des civilisations et le ministère des Communications.

Il donnera son avis sur les orientations du Musée, ses thématiques, ses orientations sur le design et son architecture ainsi que les paramètres financiers liés à la réalisation et à l'exploitation du musée.

Selon le ministre Masse, la création de ce comité «s'inscrit dans la conjoncture de la nouvelle orientation que le ministère entend donner à ses musées d'État». Rappelons que la nouvelle loi qui entrera bientôt en vigueur, se propose de «rendre plus accessibles au public les oeuvres qui constituent notre patrimoine collectif».



Gratien Gélinas

DUCEPPE
DU 21 FÉVRIER AU 31 MARS
PYGMALION
de GEORGE BERNARD SHAW
 Mise en scène de Jean Duceppe
SUPPLÉMENTAIRE
1^{er} avril 14 h 30

Bombardier s'associe à la Fondation Jean Duceppe pour la représentation de ce soir.

La Presse CJMS 128

RUSH

LUNDI 14 MAI - 19H30 FORUM DE MONTREAL
BILLETTS 23,50\$ EN VENTE AUX GUICHETS DU FORUM ET À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON (+ FRAIS DE SERVICE)
chem 97.7 fm

EN VENTE DEMAIN À 10H

RESTAURANT PRESTO TOUR 1990

LE THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE PRÉSENTE DU
27 MARS AU 28 AVRIL 1990
DU MARDI AU VENDREDI À 20H30 ET LE SAMEDI À 19H30 ET 20H30

Les sables mouvants
de FRANCINE RUEL
Tango

AVEC: ÉLISE GUILBAULT, SYLVAIN HÉTU, SOPHIE LÉGER, GINETTE MOYIN, REYNALD ROBINSON, YVON ROY, ROBERT TOUPIN

AU BANDONÉON: GILBERTO PEREYRA

GRÂCE À: ROBERT BABIN, MICHEL BEAULIEU, MARIE DÉCARY, SYLVIE GALARNEAU, CLAUDE GOYETTE, SUZANNE HAREL, OSVALDO MONTES, FRANCINE RUEL, DANIEL SIMARD

À L'AFFICHE CE SOIR DEMAIN

RESTAURANT LICORNE THÉÂTRE
4559, RUE PAPINEAU MONTREAL (QUEBEC) (514) 523-2246

DOMINION TEXTILE INC. ESSO AEROLINEAS ARGENTINAS

2 NEW X-RAY VIDEOS!
FORMER MISS ITALY
on my Lips
SLICK, SENSUAL, SATISFYING
18 ANS ET PLUS
LAFFICHE
FORBIDDEN FRUIT
The New GUY VIDEO À PARTIR DE \$9.95
GUY & MAISONNEUVE 531-2912 10 am

JEAN LAPOINTE
«MERCİ MONTREAL!»
Jean Lapointe
ATTEND'RIRE
5 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

JUSQU'AU 1^{er} AVRIL THÉÂTRE ST-DENIS 2
1590, rue St-Denis BILLETTS EN VENTE AU THÉÂTRE 849-4211
TICKETRON · TÉLÉTRON 288-2525 (Frais de service)

UNE PRÉSENTATION CKAC 73 RADIO CITE 107 CFM

Ce soir, 19h

RÊVE D'UN JOUR

Coup de foudre 18 h 30 avec Anne Bisson et Yves Gionet

Signé Andrée Boucher 20 h avec Claude Charron

CINÉ-MAGOT La perfection fatale (Perfect People) En primeur! 21 h

Ensemble Télévision MONTREAL SUPER CABLE 35 5 Quatre Saisons CFJP-TV

Choix d'émissions par Daniel Lemay

20:30 Nord Sud A Java, la densité de population peut atteindre 15 000 habitants au kilomètre carré, contre 176 à Montréal. Pour «respirer» et survivre, l'Indonésie — pop. 180 millions — doit contrôler ses naissances. Un problème.

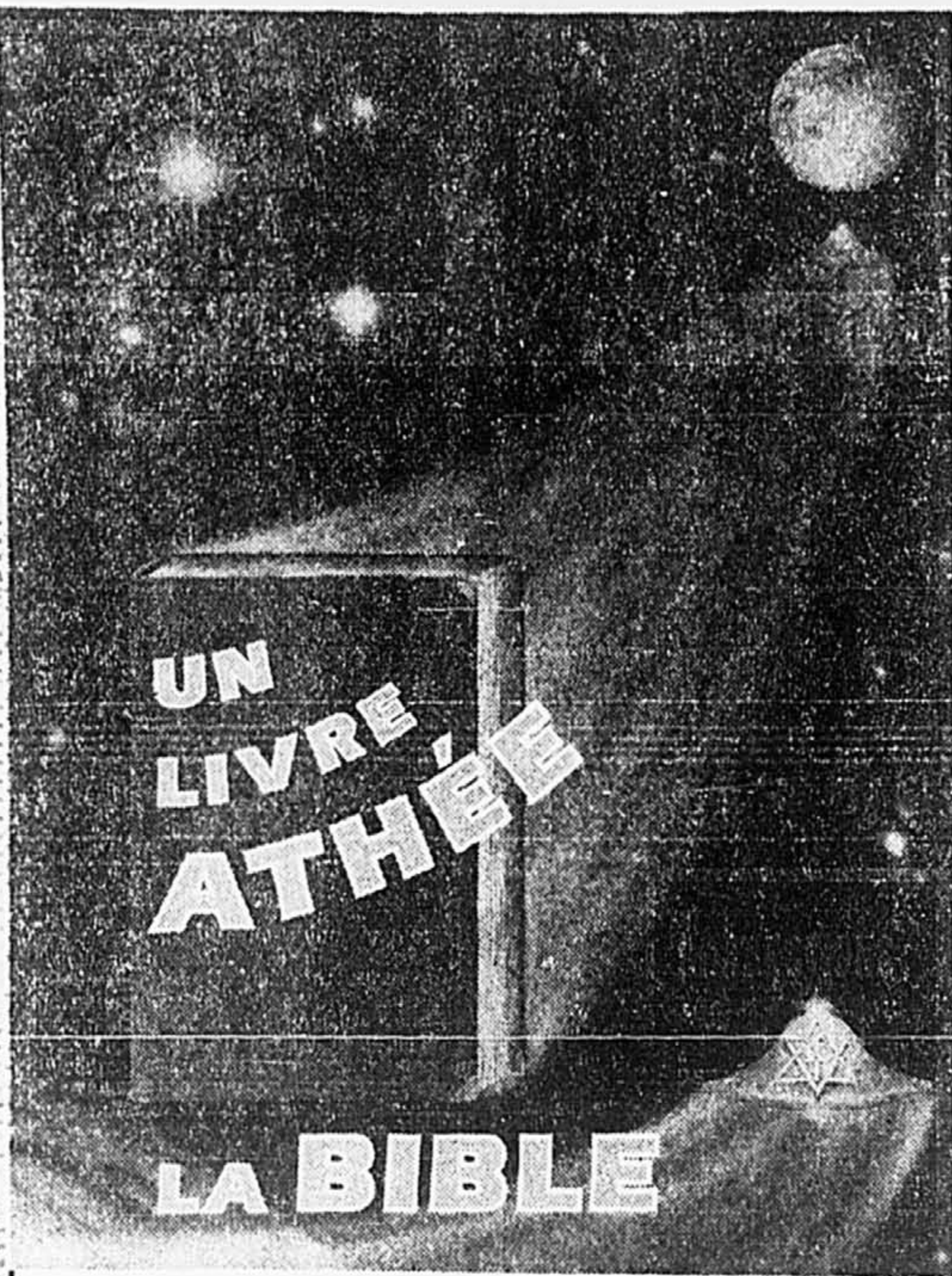
21:30 TéléObjectif «Batiya Bak!» ou L'appel de l'Ouest. L'histoire récente de l'immigration turque au Canada qui a rebondi le 5 mars avec la décision de la Cour fédérale sur la latitude des agents d'immigration. Lire aussi la chronique de Gérald LeBlanc en page A 5.

23:45 L'enfant sauvage Dans le bois, un médecin trouve un enfant sauvage de 12 ans et tente de l'éduquer.

Franois Truffaut

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir	CTVON	Comment ça va	Grand Remous (dem.)	Jeux société (dem.)	L'Or et le papier			Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	● Cinéma (23h20)
3	The News	CBS News	Family Feud	● Normal Life	● Sydney	Jake and The Fatman			Wiseguy		The News	The Pat Sajak Show
5	News 5	NBC News	Jeopardy!	Cheers	Unsolved Mysteries	Night Court	F M		Quantum Leap		News 5	The Tonight Show
6	NewsWatch		The Raccoons	Beachcombers	Nature of Things	Thirtysomething			The National	The Journal (22h22)	NewsWatch	Newhart
7	Le Monde	Charivari	L'Heure juste	Cinéma: "Un enfant disparaît"		Alfred Hitchcock	Ad Lib		Quotidienne (22h51)	Nouvelles TVA	Mongrain de sel (23h45)	
8	Le Monde	Charivari	L'Heure juste	Cinéma: "Un enfant disparaît"		Alfred Hitchcock	Ad Lib		Quotidienne (22h51)	Nouvelles TVA	Mongrain de sel (23h45)	
8	Newsline		Entertainment Tonight	CJOH Special	Unsolved Mysteries	Night Court	Anything But Love		Equal Justice (début)		CTV National News	6/49 / Nightline
8	Eyewitness News	ABC World News	A Current Affair	Who's The Boss	Growing Pains	Head of The Class	Doogie Howser, M.D.	Anything But Love	Equal Justice (début)		News Nightbeat	ABC News Nightline
9	En Estrie ce soir	CTVON	Comment ça va	Grand Remous (dem.)	Jeux société (dem.)	L'Or et le papier			Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	● Cinéma (23h20)
10	Ici Montréal	Charivari	L'Heure juste	Allô-ciné: "Opération Chimpanzé" ou "Docteur Détroit"		Alfred Hitchcock	Ad Lib		Quotidienne (22h51)	Nouvelles TVA	Ciné-nuit (23h45)	
12	Pulse		Entertainment Tonight	Park Avenue Metro	Unsolved Mysteries	Night Court	F M		E.N.G.		CTV National News	Pulse
15	En Mauricie ce soir	CTVON	Comment ça va	Grand Remous (dem.)	Jeux société (dem.)	L'Or et le papier			Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	● Cinéma (23h20)
17	Passe-Partout		Début de soirée	Le Matou (4e de 6)	Nord-Sud	Visa Santé			La Période de questions (durée: 1h)			
22	Newscenter 22	ABC World News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Growing Pains	Head of The Class	Doogie Howser, M.D.	Anything But Love	Equal Justice (début)		Newscenter 22	ABC News Nightline
23	Polka Dot Door	Join In!	Dear Aunt Agnes	Hands Over Time	TVO's Musicworks: Jimi Hendrix	Human Edge: "Borrowed Time"			Vital Signs		Pick 3 / Hands...	Question Period
23	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	This Old House	Smithsonian World	American Playhouse: Triple Play			Sleep Alert		Mov: "Dinner at Eight"	
25	La Roue chanceuse	Coup de foudre	Rêve d'un jour		Signé Andrée Boucher	Vie de Star	Cinéma: "La Perfection fatale"		Dem. Edition (22h58)	Sports Plus (23h04)	Sports en ligne (23h37)	
27	Scholars for Dollars	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	An Evening of Championship Skating	Churchill and The Genera'						Newshour (23h40)	
15	Chance aux chansons	Chiffres et lettres	Le Journal télévisé	L'Info-5 (2e édition)	Business News	Francofolies de Mt	Téléobjectif: Batiya Bak!		Montagne	Sauve qui peut	Le Journal (23h50)	
20	Musique Vidéo	Fax: l'InfoPlus	VideoPlus		Musique Vidéo	Rock en bulle	Musique Vidéo (21h15)	Musique Vidéo	Transit	Fax: l'InfoPlus	Musique Vidéo	
FC	Caddyshack II (16h30)	The Telephone		The Couch Trip					Blowup			
RDS	Le Monde des courses	Sports 30	J. à la pêche	● Baseball: Blue Jays de Toronto vs Phillies de Philadelphie.					● Journal Canadiens	Sports 30	Blue Bonnets	
SE	Poste restante (16h20)			Bétegeuse			Bird (21h40)					

● Changement de dernière heure.



CONFÉRENCE À MONTRÉAL

LE VENDREDI 30 MARS 1990

HOLIDAY INN CROWNE PLAZA

420, RUE SHERBROOKE OUEST SALLE AMBASSADEUR ABC

À 19 h 30

ENTRÉE: 8\$

5\$ (ÉTUDIANT)

MONTRÉAL: (514) 731-3131



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Herbert Léonard: tremolos, oeilades et mots doux.

**Herbert Léonard
Beau et froid**

DENIS LAVOIE

Herbert Léonard fait des manières, beaucoup de manières, se montre très affable, gentil, pour plaire à ces dames qui composent la majorité de son public.

Devant défendre le titre de son plus récent microsillon, *Je suis un grand sentimental*, le chanteur français, installé pour quelques jours au théâtre Olympia dans le cadre de sa grande tournée du Québec, y est d'abord allé de *Ja-loux de vous*, le plus récent de ses succès, pour attirer le public.

Rien d'aussi séduisant que sur disque mais d'excellents éclairages et de très bons musiciens, une manière d'étirer des chansons qui me déplaît par ailleurs, mais un côté sympathique qui séduit.

«Je ne suis pas un chanteur à message, sauf pour vous mesdames», devait déclarer l'énamouré, l'humour de l'artiste, un peu guindé, ajoute du piquant à ce spectacle que Léonard doit promener dans plus d'une quarantaine de villes du Québec.

Ses succès repris en chœur par le public, comme *Pour le plaisir* et *Flagrant délit* qui devait clore

le spectacle, demeurent les chansons les plus prenantes de Léonard, qui est en fait plus sensuel que sentimental. Aussi a-t-on plaisir à retrouver des titres de son précédent album: *Tu ne pourras plus jamais m'oublier*, *Laissez-nous rêver* et *C'est trop (strip d'enfer)*, un peu trop étiré.

Ses romances ne m'ont pas fait vibrer, ses quelques chansons rythmées sont sa plus emballante.

Les tremolos, les oeilades, les mots doux, tout l'art de plaire de Léonard qui va jusqu'à serrer entre ses bras une spectatrice, tout cela enrobe par la musique et les effets visuels, n'ajoutent cependant rien à sa froideur.

Un beau spectacle à voir, du travail bien fait, un chanteur qui expose bien sa chemise couverte de sueurs, mais qui ne s'exprime pas avec le cœur. Ça n'empêche pas les admiratrices d'apprécier, de lui servir une ovation et de chanter en chœur à l'occasion.

Mais toute la beauté plastique du spectacle, comme celle des choristes jumelles et leurs nombreux changements de costumes ne donne pas plus de profondeur aux sentiments exprimés sans chaleur.

Femmes en tête

Pour célébrer ensemble

C'est la fête des acquis des femmes depuis 50 ans!

Le forum "Les 50 heures du féminisme" plus de 250 activités. Passion, rencontres, intelligence...

À l'Université du Québec à Montréal. Entrée: 20\$ - 50 heures; 10\$ - 1 journée. Entrée libre à la soirée d'ouverture, vendredi 27 avril. Réservé aux femmes.

"Femmes en tête d'affiche": un spectacle exceptionnel! Le talent, l'humour et l'émotion de plus de trente femmes-artistes. Mise en scène de Denise Filiatrault.

Aréna Maurice-Richard, le samedi 28 avril, à 20h30. Billets: 20\$

Tous les billets sont en vente aux comptoirs Ticketron (plus frais). Télérton: 288-2525 (En région, auprès des déléguées de F en T.)

La Presse

CKAC 73

FEMMES EN TÊTE

UNE FORCE DÉTERMINANTE



FEMMES EN TÊTE, MONTRÉAL 27, 28, 29 AVRIL 1990

La femme-clavecin

CLAUDE GINGRAS

Ne cherchons pas à expliquer le titre du spectacle. «Ni terrible ni simple», cela risquerait de nous mener fort loin.

Essayons quand même de comprendre ce que nous avons vu.

Devant nous, une jeune femme en tenue «sexy» qui joue du clavecin, qui joue même du Chopin au clavecin, change dix fois de position sur sa chaise, change autant de fois la position de la chaise elle-même, pousse celle-ci pour jouer debout, parle en jouant, s'arrête de jouer pour parler (en français, en italien et en allemand), se promène sur la petite scène, se met à crier, ferme l'instrument, s'allonge dessus comme une vamp, se glisse dessous comme un serpent. A un moment donné, le clavecin joue tout seul. Parfois, le son de l'instrument est amplifié et déformé. A l'occasion interviennent des bruits pré-enregistrés (klaxons, sonneries, pas de course) et même une voix qui explique l'art du doigté. Des diapositives (fort laides) et des jeux d'éclairages (assez beaux) complètent.

Catherine Perrin a conçu ce «spectacle-performance» qui dure très exactement 55 minutes et qu'elle interprète seule. Ou plutôt, seule avec son clavecin. J'ai osé voir quelque chose de freudien dans cette espèce de prolongement-dédoublement. Les «initiés» rétorqueront sans doute que je n'ai absolument rien compris.

Le tout ne manque certes pas d'idées. Mais il ne manque pas, non plus, de temps morts. Mes voisins ont ri au moins vingt fois. Moi, deux fois, très exactement. Les séquences où Catherine Perrin joue «sérieusement» du clavecin découvrent un talent modeste. Ou peut-être la «partition» demandée-elle de jouer ainsi, en amateur? Pour l'instant, les dons de comédienne et de danse sont plus intéressants.

Dans le noir, je me disais qu'elle aurait besoin d'un metteur en scène. La lumière revenue, j'ai lu qu'il y en avait un.

«NI TERRIBLE NI SIMPLE». Spectacle-performance conçu et interprété par Catherine Perrin (clavecin et voix). Bande sonore: Yves Daoust. Mise en scène: Jean Asselin. Direction technique: Myke Roy. Hier soir, théâtre Elysée, petite salle. Dans le cadre du sixième «Printemps électroacoustique» de l'ACREQ.

LE VOYAGE VOUS INTÉRESSE ?



**Le Collège April-Fortier:
un nom
qui vous ouvre
toutes les portes**

Devenir conseiller de voyage, c'est accéder à un nouveau style de vie, à un travail passionnant qui permet de voyager, de côtoyer une clientèle intéressante, de réaliser ses ambitions... quels que soient votre âge et votre situation.

UN INVESTISSEMENT SÛR

Aujourd'hui, les familles, les gens d'affaires, les retraités, les jeunes, tout le monde voyage de plus en plus. L'industrie a donc continuellement besoin de nouvelles compétences.

LE NOM QUI OUVRE TOUTES LES PORTES

L'industrie du voyage recherche les diplômés du Collège April-Fortier pour leur professionnalisme, reconnu à l'échelle internationale. Pour devenir conseiller de voyage, agent de réservation ou accéder au poste de directeur d'agence, c'est le collège qui vous offre la formation la plus complète. Un enseignement de qualité, un équipement de pointe, des locaux ultra modernes, de même qu'une attention particulière à chacun et chacune, voilà le secret du succès April-Fortier.

UN DOMAINE OÙ L'EXCELLENCE MÈNE AU SUCCÈS

Le conseiller de voyage doit maîtriser les techniques actuelles de l'industrie, connaître les routes aériennes, les principes de la tarification, la législation, les destinations... mais il doit également être capable de conclure ses ventes. C'est pourquoi les vrais professionnels se classent vite premiers.

La réussite professionnelle par la satisfaction personnelle.

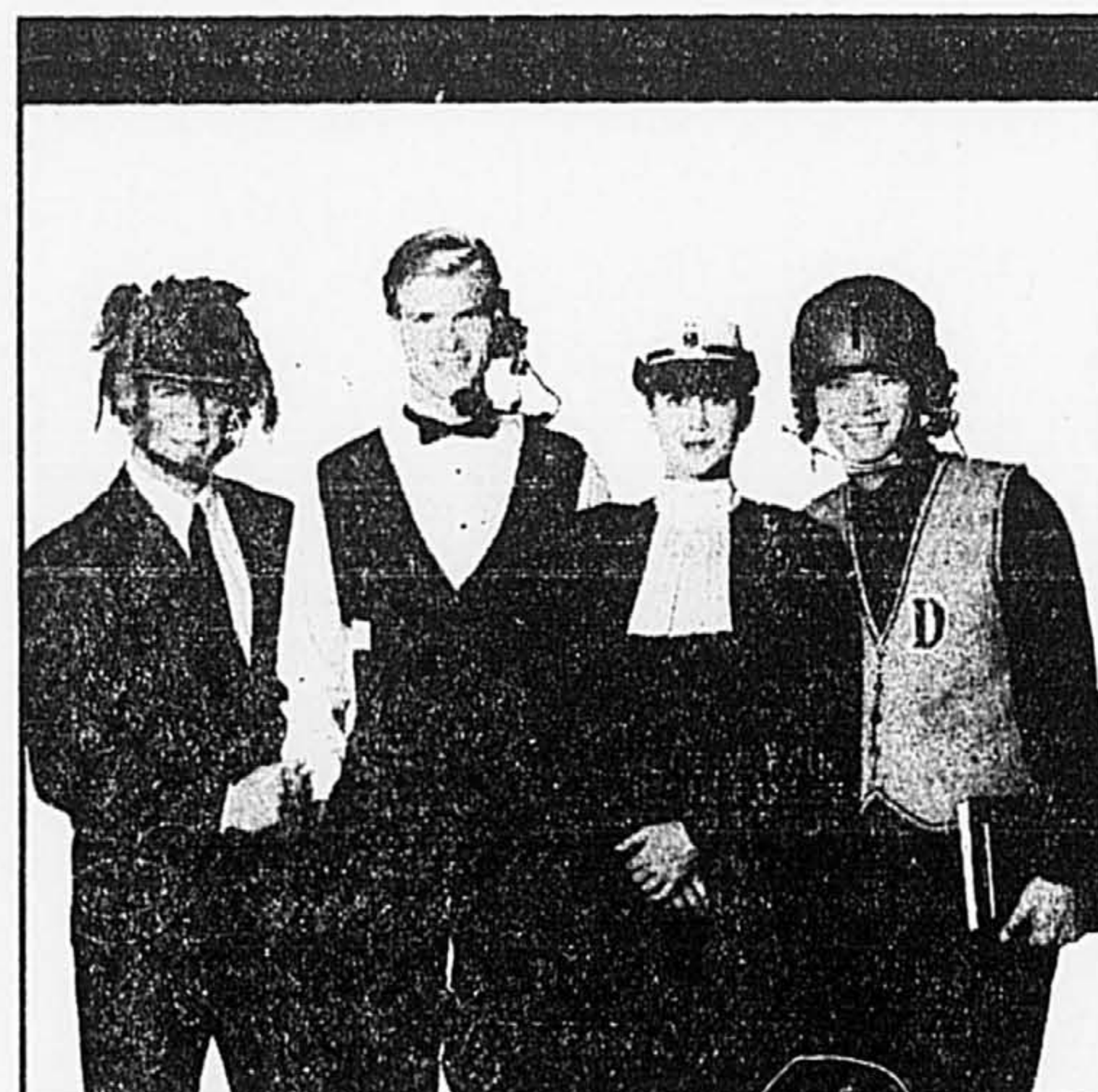
DÉBUT DES COURS LE 3 AVRIL INSCRIVEZ-VOUS SANS PLUS TARDER!

Collège April-Fortier

Centre de formation en tourisme inc.

521-1600

801, rue Sherbrooke est, bureau 100, Montréal, Qc. H2L 1K7



L'aventure à temps partiel

Tout en poursuivant votre carrière civile à plein temps, relevez un nouveau défi: celui d'apprendre à temps partiel un métier dans la milice, la marine, l'aviation ou dans le domaine des communications au sein de la Réserve des Forces canadiennes.

Augmentez votre revenu tout en profitant de diverses possibilités d'emploi et de voyage.

Joignez-vous à la Réserve

Appelez dès maintenant:

1-800-567-0000



Faites partie, à temps partiel, des effectifs du capitaine Tremblay.



1-800-567-0000

OUI C'EST VRAI 29999 mois

à partir de

HONDA ACCORD
LA VOITURE LA PLUS VENDUE EN AMÉRIQUE DU NORD

LES HONORABLES HONDA

Venez en faire l'essai

DERNIÈRE SEMAINE

3 ANS GARANTIE

* Bail de 60 mois sur approbation de crédit. Transport et préparation en sus. T.V.P. (mensuelle) non comprise.

Vivaldi au hit parade

Agence France-Presse
LONDRES

Un nouveau compositeur a fait une entrée spectaculaire dans les hit parades des albums britanniques: l'italien Antonio Vivaldi (1678-1741), qui grimpe inexorablement vers les sommets depuis plusieurs semaines...

Ses «Quatre Saisons» ont atteint cette semaine la troisième place du Top 10 des albums, derrière David Bowie et la chanteuse irlandaise Sinead O'Connor, mais devant Phil Collins et Chris Rea.

Cet improbable succès est grandement dû à la personnalité de l'interprète britannique, Nigel Kennedy, un violoniste de 34 ans, connu autant pour sa virtuosité classique que son look anti-conformiste et son amour du jazz et du... football.

Sa personnalité — cet ancien élève de Menuhin à son propre groupe de jazz et est un fanatique d'Aston Villa (une équipe de Birmingham) — a séduit la génération des 25-30 ans plus habituée aux rythmes binaires du rock et aux gradins des stades qu'aux concertos de Vivaldi et aux fauteuils d'opéra.

Né à Brighton (sud de l'Angleterre), Nigel Kennedy, soliste prodige dès l'enfance, a fait ses débuts en 1977. Il a joué depuis avec tous les grands orchestres de Grande-Bretagne et participé aux principaux festivals britanniques et européens.



L'univers de Lilli Gulliver

Longues jambes, paillettes et décolletés vertigineux. Jacques Lanctot, patron de la maison d'édition VLB avait invité un gratin fort appétissant, hier soir, dans un loft de la rue Saint-Laurent, pour lancer son tout dernier auteur, Lilli Gulliver, et son livre L'univers Gulliver. Lilli — Diane Boissonneault à Montréal-en-ville — y raconte ses aventures érotiques dans un Paris de rêve. En ces temps sideurs, l'athmosphère de la réunion est demeurée chaste comme une assemblée des Dames de Sainte Anne, même si un concours de jarretelles était prévu en fin de soirée. Triste époque. Heureusement, les romans sont toujours là pour faire rêver. PHOTO DENIS COURVILLE. La Presse

VAN SHELTON SE DESISTE

Le chanteur country américain Ricky Van Shelton ne sera pas du spectacle de Willie Nelson, ce soir au Forum. Les producteurs ont fait savoir hier que Van Shelton a dû se désister parce qu'il souffre d'une grippe et d'une laryngite. Le spectacle débutera quand même à 19h30 et George Fox, gagnant du Juno de l'artiste country canadien par excellence, précèdera Nelson sur la scène du Forum.

FAMOUS PLAYERS INFO-FILM 866-0111 (1100 à 2200)

DE QUOI J'ME MÊLE (G) Version française de LOOK WHO'S TALKING. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

UNE JOUE FEMME (G) RICHARD GERE et JULIA ROBERTS. v.f. de PRETTY WOMAN. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

LE RETOUR DE L'EXIL (G) La PARISIEN. Tous les soirs 7:00-9:20.

Beautiful Dreamers (G) version anglaise. LOEWS. Tous les soirs 7:00-9:20.

LA PETITE SIRENE (G) on anglais au PALACE. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

LA SOCIÉTÉ DES POÈTES DISPARUS (G) v.f. de THE DEAD POETS SOCIETY. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

MUSIC BOX (G) GÉRARD DEPARDIEU. Trop belle pour toi! Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

LA DANSE QUI EMBRASE LA NUIT (G) LAISSEZ-VOUS EMPORTER! Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

Lambada (G) version anglaise. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

HARD TO KILL (G) Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

BYE BYE BLUES (G) GAGNANT DE 3 GÉNIES incluant: MEILLEURE ACTRICE Rebecca DeMunnick. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

CAMILLE CLAUDEL (G) Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

LA PATROUILLE EN FOLIE (G) v.f. de SKI PATROL. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

DRIVING MISS DAISY (G) Gagnant de 4 Oscars. version anglaise. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

JESSICA LANGE (G) MEN DONT LEAVE. version anglaise. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

T'es belle, Jeanne (G) Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

Tango & Cash (G) v.o. d'ARTURO. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

SEAN CONNERY (G) THE HUNT FOR RED OCTOBER. version anglaise. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

JOE VERSUS THE VOLCANO (G) version anglaise. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

HIVER 54 (G) Ce film ne traite pas de religion mais de la solidarité humaine. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

LE TEMPS DES GITANS (G) Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

ENQUÊTES INTERNES (G) RICHARD GERE ANDY GARCIA. version française de INTERNAL AFFAIRS. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

LE PARTY (G) C'est un film qui vient du cœur. Et ils sont rares. S. Bressan, LA PRESSE. Le PALACE. Tous les soirs 7:00-9:20.

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON
Pour information appelez: 849-FILM
11 am - 10 pm

LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDIQUÉE DANS L'HORAIRE.

DU 23 AU 29 MARS 1990

LE FAUBOURG
1616 ouest, rue Ste-Catherine
NUNS ON THE RUN (G) Dolby Stereo THX
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 / Coupons refusés
MY LEFT FOOT (G) (v. anglaise)
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30
THE FOURTH WAR Dolby Stereo
1:40 - 3:40 - 5:40 - 7:40 - 9:40
REVENGE (18 ans) Dolby Stereo
1:50 - 4:30 - 7:00 - 9:20
Exc. le 28 Mars: 1:50 - 4:30 - 9:20

PLACE ALEXIS NIHON
Métro Alwalter
BAD INFLUENCE (14 ans) Dolby Stereo
12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:00 - 9:05
LORD OF THE FLIES (14 ans) Dolby Stereo
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
MADHOUSE (G) Dolby Stereo
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Exc. 28 et 29 Mars: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 9:30
Exc. 29 Mars: 1:00 - 3:00 - 9:30

EGYPTIEN
1455, rue Peel
HANDMAID'S TALE (14 ans) Dolby Stereo
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
ENNEMIES A LOVE STORY (14 ans) Dolby Stereo
1:30 - 4:15 - 7:10 - 9:35
BORN ON THE 4TH OF JULY (18 ans) Dolby Stereo
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
Exc. 23 et 24 Mars: 1:00 - 4:00 - 9:00

POINTE-CLAIRE
6361, Trans-Canadienne
MADHOUSE (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
Sem.: 7:10 - 9:10
Exc. 23 Mars: 9:10
Exc. 24 Mars: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 9:10
LORD OF THE FLIES (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
Sem.: 7:15 - 9:15
THE FOURTH WAR Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
Sem.: 7:20 - 9:20
BORN ON THE 4TH OF JULY (18 ans) Dolby Stereo
Ven.: 7:00 - 9:45
Sam.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00 / Lundi au Jeudi: 8:00

BONAVENTURE
Place Bonaventure
BORN ON THE 4TH OF JULY (18 ans)
Dim.: 1:00 - 4:00 - 8:00
Sam. et Sem.: 8:00
Exc. 23 et 24 Mars: 9:00
Exc. 29 Mars: Aucune représentation

CENTRE-VILLE
2001, Université-Station Metro McGill
CRUISING BAR (14 ans)
1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05
TOLERANCE (14 ans) / 1:00 - 4:55 - 9:00
ROGER ET MOI (G)
(v.o. avec sous-titres français)
3:05 - 7:00
UN MONDE SANS PITIÉ (G)
1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
MYSTERY TRAIN (G)
(v.o. avec sous-titres français)
1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:25
VALMONT (14 ans) (v. française)
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
ROMÉO (14 ans) (v. française)
1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35
JESUS DE MONTREAL (14 ans) Dolby Stereo
(v.o. avec sous-titres français)
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25
FORCE MAJEURE (G)
1:45 - 3:45 - 5:45 - 7:45 - 9:45

DECARIE
6900, boul. Decarie
NUNS ON THE RUN (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:15
Sem.: 7:00 - 9:15
BAD INFLUENCE (14 ans)
Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:15 - 7:15 - 9:20
Sem.: 7:05 - 9:05
BERRI
1280, rue St-Denis
NIKITA (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 9:45
CHAMBRE À PART (14 ans) Mono
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
RIPOUX CONTRE RIPOUX (G)
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
NE UN 4 JUILLET (18 ans) Dolby Stereo
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
POUR TOUJOURS (G)
1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
Exc. 28 et 29 Mars: 1:30 - 4:00 - 9:40

COMPLEXE DESJARDINS
Basilair 1
LA BAULE LES PINS (G) Dolby Stereo
1:05 - 3:05 - 5:10 - 7:10 - 9:15
MILOU EN MAI (14 ans)
12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45
MY LEFT FOOT (G) (v. française)
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:20 - 9:25
CINÉMA PARADISO (G)
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:35

CREMAZIE
8610, rue St-Denis
QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (G)
Sam. et Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:05 - 9:05
Sem.: 7:05 - 9:05

LE DAUPHIN
2396, est, rue Beaubien
DRIVING MISS DAISY (G) Dolby Stereo
(v.o. anglaise avec sous-titres français)
Sam. et Dim.: 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:30 - 9:40
Sem.: 7:30 - 9:40

ROGER ET MOI (G)
(v.o. anglaise avec sous-titres français)
Sam. et Dim.: 4:30 - 9:30 / Sem.: 9:30
Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:00

RIPOUX CONTRE RIPOUX (G)
Sam. et Dim.: 2:00 - 7:00 / Sem.: 7:00

LONGUEUIL
Place Longueuil - 825 ouest, rue St-Laurent
NE UN 4 JUILLET (18 ans)
Ven.: 7:00 - 9:50 / Sam.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:50
Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00 / Lundi au Jeudi: 8:00

TREMORS (14 ans) (v. française)
Sam. et Dim.: 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20
Sem.: 7:10 - 9:20

ASTRE
9480, Boul. Lacordaire
THE FOURTH WAR Dolby Stereo
Sam.: 1:10 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Dim.: 1:10 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 8:45
Sem.: 7:00 - 8:45
Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:00

BAD INFLUENCE (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem.: 7:00 - 9:00
Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:15

NE UN 4 JUILLET (18 ans) Dolby Stereo
Sam.: 1:00 - 4:00 - 9:15
Dim.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
Sem.: 7:00 - 9:50 / Exc. 23 Mars: 9:50

LORD OF THE FLIES (14 ans)
Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 8:45
Sem.: 7:00 - 8:45
Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:00

LE PARADIS
8215, rue Hochelaga
TREMORS (14 ans) (v. française)
Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
Sem.: 7:00 - 9:15

TANGO ET CASH (18 ans) Sem.: 7:15 - 9:20
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

POUR TOUJOURS (G) Sem.: 7:00 - 9:30
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:20

COMMODORE
5780, boul. Gouin ouest, Cartierville
MILOU EN MAI (14 ans)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:15
Sem.: 7:00 - 9:15

BROSSARD
Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau
RIPOUX CONTRE RIPOUX (G)
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
Sem.: 7:10 - 9:30

LA GUERRE DES ROSES (14 ans)
Sam. et Dim.: 2:00 - 4:25 - 7:00 - 9:25
Sem.: 7:00 - 9:25

POUR TOUJOURS (G)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

CARREFOUR LAVAL
2330, boul. Le Carrefour
CRUISING BAR (14 ans)
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem.: 7:00 - 9:00

LA GUERRE DES ROSES (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:45 - 4:30 - 7:10 - 9:40
Sem.: 7:10 - 9:40

POUR TOUJOURS (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:45 - 4:25 - 7:00 - 9:35
Sem.: 7:05 - 9:35

RIPOUX CONTRE RIPOUX (G)
Sam. et Dim.: 1:40 - 4:15 - 7:05 - 9:30
Sem.: 7:05 - 9:30

NIKITA (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:50 - 4:15 - 7:05 - 9:35
Sem.: 7:05 - 9:35

BAD INFLUENCE (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:05 - 3:15 - 5:20 - 7:30 - 9:45
Sem.: 7:30 - 9:45

LAVAL 2000
Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin
NE UN 4 JUILLET (18 ans) Dolby Stereo
Sam.: 7:00 - 9:45 / Sam.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:45
Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00 / Lun. au Jeudi: 8:00

TREMORS (14 ans) (v. française)
Sam. et Dim.: 1:40 - 3:35 - 5:25 - 7:25 - 9:20
Sem.: 7:25 - 9:20

CIRQUE DU SOLEIL
NOUVELLE EXPÉRIENCE

★ PREMIÈRE MONDIALE ★
NOUVEAUX ARTISTES • NOUVEAUX NUMÉROS • NOUVEAUX DÉCORS
NOUVEAUX COSTUMES • NOUVELLE MUSIQUE
NOUVEAU CHÂTEAU

NOUVELLE EXPÉRIENCE

SEMAINE et MATINÉES
5,50 \$ à 29,50 \$
VEND. et SAM. SOIR
6,50 \$ à 31,50 \$

À COMPTER DU 8 MAI / AU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL
BILLET EN VENTE DANS TOUTS LES COMPTOIRS ADMISSION

ADMISSION (514) 522-1245
1-800-361-4595

"NUNS ON THE RUN" EST UN FILM ABSOLUMENT HILARANT !
Jeffery Lyons, SNEAK PREVIEW

NUNS on the RUN

VERSION ORIGINALE ANGLAISE
LE FAUBOURG (1911, RUE STE-CATHERINE) DÉCARIE (SUD DE JEAN-TALON) COUPONS REFUSÉS

CINÉMA

BAD INFLUENCE
Astre (2): 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 15.
Carrefour Laval (6): 19 h 30, 21 h 45.
Decarie (2): 19 h 05, 21 h 05.
Place Alexis-Nihon (1): 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h, 21 h 05.
Pointe-Claire (5): 19 h 10, 21 h 15.

BEAUTIFUL DREAMERS
Cinema V (2): 19 h, 21 h 15.
Loew's (2): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 40.

BEAUTY
L'Amour: 12 h 20, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 20.

BLUE STEEL
Dorval (3): 19 h 05, 21 h 20.
Greenfield (3): 19 h 25, 21 h 40.
Laval (1): 19 h 20, 21 h 40.
Palace (2): 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Versailles (5): 19 h 20, 21 h 30.

BORN ON THE 4TH OF JULY
Bonaventure (1): 20 h.
Cinema Egyptian (3): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45.
Pointe-Claire (4): Ven., 19 h, 21 h 45; du lun. au jeu., 20 h.

BYE BYE BLUE
Parisien (1): 16 h, 21 h 10.

CAMILLE CLAUDEL
Parisien (3): Ven., 13 h 30, 17 h, 20 h 30; du dim. au jeu., 13 h, 16 h 30, 20 h.

CHAMBRE A PART
Berri (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

CINÉMA PARADISO
Complexe Desjardins (4): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 35.

CONFESSIONS PROVOCANTES
Carré Saint-Louis: 12 h 45, 16 h 35, 20 h 30.

CRUISING BAR
Carrefour Laval (1): 19 h, 21 h.
Cineplex centre-ville (1): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

DEEP THROAT GIRLS
Guy: 9 h 50, 12 h 25, 15 h, 17 h 35, 20 h 10.

DE QUOI JE ME MELE
Cinema Capitol (1, Drummondville): 19 h, 21 h 30.
Versailles (3): 19 h 20.

DERRIÈRE LA PORTE VERTE
Bijou: 10 h, 12 h 35, 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20.

DESIRS SAUVAGES
Carré Saint-Louis: 14 h 05, 17 h 55, 21 h 45.

DIANE L'AMOUR ET LA JOUISSANCE
Eve: 11 h 15, 15 h 05, 18 h 55.

DRIVING MISS DAISY
Cinema V (1): 19 h 15, 21 h 35.
Dauphin (1): 19 h 30, 21 h 40.
Loew's (4): 13 h 15, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 25.

ENEMIES: A LOVE STORY
Cinema Egyptian (2): 13 h 30, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 35.

ENOQUETES INTERNES
Le Paris (2, Saint-Hyacinthe): 19 h, 21 h 15.
Versailles (3): 21 h 20.

EXIGENCES TRES SPECIALES
Eve: 12 h 35, 16 h 25, 20 h 15.

FILM BREF SUR L'AMOUR (UNI)
Quimotoscope: 19 h.

FORCE MAJEURE
Cineplex centre-ville (9): 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.

FOURTH WAR (THE)
Astre (1): 19 h, 20 h 45.
Faubourg Sainte-Catherine (3): 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40.
Pointe-Claire (3): 19 h 20, 21 h 20.

GUERRE DES ROSES (LA)
Brossard (2): 19 h, 21 h 25.
Carrefour Laval (2): 19 h 10, 21 h 40.

HANDMAID'S TALE
Cinema Egyptian (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

HARD TO KILL
Dorval (4): 19 h 15, 21 h 30.
Omega (2, Longueuil): Du ven. au dim., 19 h 30, 21 h 15; du lun. au jeu., 20 h.
Palace (6): 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 10.

HIVER 54
Parisien (1): 13 h 30, 18 h 50.

HUNT FOR RED OCTOBER (THE)
Du Parc (2): 18 h 30, 21 h 15.
Fairview (2): 18 h 30, 21 h 20.
Greenfield (2): 18 h 30, 21 h 15.
Imperial: 12 h 30, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 20.
Pine (3, Sainte-Adèle): 20 h.
Versailles (2): 18 h 20, 21 h 05.

IMAX — GRAND CANYON AND THE DEEPEST GARDEN
Vieux-Port: Du mar. au dim., 12 h, 20 h 45.

IMAX — GRAND CANYON ET BENTHOS (v.f.)
Vieux-Port: Du mar. au ven., 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h; sam., dim., 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h. Dernier spectacle ven., sam., 22 h 30.

INTERNAL AFFAIRS
Palace (4): 13 h 10, 15 h 30, 18 h 30, 21 h.

JESUS DE MONTREAL
Cineplex centre-ville (8): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 25.

JOE VERSUS THE VOLCANO
Dorval (1): 19 h 05, 21 h 30.
Laval (4): 19 h, 21 h 10.
Loew's (3): 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
Pine (4, Sainte-Adèle): 20 h 15.

JOLIE FEMME (UNE)
Greenfield (1): 19 h, 21 h 30.
Laval (5): 19 h 10, 21 h 45.
Rex (1, Saint-Jérôme): 19 h 15, 21 h 30.
Université: 18 h 40, 21 h 15.
Versailles (1): 18 h 30, 21 h.

JOUISSANCES A DOMICILE
Carré Saint-Louis: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10.

LA BAULE LES PAYS
Complexe Desjardins (1): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 15.

LAMBADA
Dorval (2): 19 h, 21 h 15.
Palace (1): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15.
Pine (1, Sainte-Adèle): 20 h 30.

LEFT FOOT (MY)
Complexe Desjardins (3): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 25.
Faubourg Sainte-Catherine (2): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
Pointe-Claire (6): 19 h, 21 h 05.

LET'S GET LOST
Cinema Paris: 16 h 30, 21 h 30.

LITTLE MERMAID (THE)
Palace (3): 13 h, 15 h.

LORD OF THE FLIES
Astre (4): 19 h, 20 h 45. Dernier spectacle ven., sam., 23 h.
Place Alexis-Nihon (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Pointe-Claire (2): 19 h 15, 21 h 15.

MADHOUSE
Place Alexis-Nihon (3): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; lun., 13 h, 15 h, 17 h, 21 h 30; merc., 13 h, 15 h, 17 h, 21 h 30; jeu., 13 h, 15 h, 21 h 30.
Pointe-Claire (1): 19 h 10, 21 h 10.

MEN DON'T LEAVE
Loew's (5): 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h.

MILOU EN MAI
Commodore (Cartierville): 19 h, 21 h 15.
Complexe Desjardins (2): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.

MONDE SANS PITIE (UN)
Cineplex centre-ville (3): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

MUSIC BOX
Du Parc (3): 18 h 45, 21 h 20.

MUSIC BOX (v.f.)
Du Plateau (2): 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25.

MY LEFT FOOT
Cinema Capitol (2, Drummondville): 19 h, 21 h 30.
Complexe Desjardins (3): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 25.
Faubourg Sainte-Catherine (2): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
Pointe-Claire (6): 19 h, 21 h 05.

MYSTERY TRAIN
Cineplex centre-ville (4): 13 h 30, 16 h, 19 h 10, 21 h 25.

NE UN A JUILLET
Astre (3): 19 h, 21 h 50.
Berri (4): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.

Laval 2000 (1): Ven., 19 h, 21 h 45; du lun. au jeu., 20 h.
Longueuil (1): Ven., 19 h, 21 h 50; du lun. au jeu., 20 h.

NIKITA
Berri (1): 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 21 h 45.
Carrefour Laval (5): 19 h 05, 21 h 35.

NUMS ON THE RUN
Decarie (1): 19 h, 21 h 15.
Faubourg Sainte-Catherine (1): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

OURS (L')
Du Plateau (2): 12 h 45, 15 h.

PARTY (LE)
Laval (3): 19 h 10, 21 h 30.
Parisien (4): 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 30.
Versailles (4): 19 h 10, 21 h 25.

PATROUILLE EN FOLIE (LA)
Carrefour du Nord (2, Saint-Jérôme): 19 h 15, 21 h 15.
Laval (2): 19 h, 21 h 10.
Omega (1, Longueuil): Ven., 19 h 30, 21 h 30; du lun. au jeu., 20 h.
Versailles (6): 19 h 20, 21 h 30.

PETITE SIRENE (LA)
Parisien (4): 13 h.

POUR TOUJOURS
Berri (5): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30; merc., jeu., 13 h 30, 16 h, 21 h 40.
Brossard (3): 19 h, 21 h 30.
Carrefour Laval (5): 19 h, 21 h 35.
Cinema Capitol (4, Drummondville): 19 h, 21 h 30.
Paradis (3): 19 h, 21 h 30.

PRETTY WOMAN
Du Parc (1): 18 h 15, 21 h.
Fairview (1): 19 h, 21 h 30.
Jean-Talon: 19 h 15, 21 h 50.
Loew's (1): 13 h 20, 16 h, 18 h 40, 21 h 15.

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY
Cinema Capitol (5, Drummondville): 19 h, 21 h 30.
Cremazie: 19 h 05, 21 h 05.
Quimotoscope: 21 h.

RETOUR DE L'EXIL (LE)
Parisien (2): 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

REVENGE
Faubourg Sainte-Catherine (4): 13 h 50, 16 h 30, 19 h, 21 h 20; merc., 13 h 50, 16 h 30, 21 h 20.

RIPOUX CONTRE RIPOUX
Berri (3): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
Brossard (1): 19 h 10, 21 h 30.
Carrefour Laval (4): 19 h 05, 21 h 30.
Dauphin (2): 19 h.

ROGER ET MOI
Cineplex centre-ville (3): 15 h 05, 19 h.
Dauphin (2): 21 h 30.

ROMERO (v.f.)
Carrefour du Nord (1, Saint-Jérôme): 19 h, 21 h 15.
Cineplex centre-ville (7): 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.
SECRETAIRES BCBG LE JOUR
Eve: 10 h, 13 h 50, 17 h 40, 21 h 30.

SEX WARS
L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.

SOCIÉTÉ DES POÈTES DISPARUS (LA)
Du Plateau (1): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 20.

TANGO & CASH
Palace (3): 16 h 55, 19 h 15, 21 h 30.
Paradis (2): 19 h 15, 21 h 20.

TEMPS DES GITANS (LE)
Parisien (6): 12 h 40, 15 h 30, 18 h 20, 21 h 10.

TES BELLE JEANNE
Laval (3): 19 h 15, 21 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30; merc., 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15.

TOLERANCE
Cineplex centre-ville (2): 13 h, 16 h 55, 21 h.

TOO BEAUTIFUL FOR YOU
Palace (5): 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.

TREMORS
Cineplex centre-ville (5): 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25.
Laval 2000 (2): 19 h 25, 21 h 20.
Longueuil (2): 19 h 10, 21 h 20.
Paradis (1): 19 h, 21 h.

TROIS PUTES ET UN COUFFIN
Bijou: 11 h 15, 13 h 50, 16 h 25, 19 h, 21 h 35.

TROP BELLE POUR TOI
Parisien (5): 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 25.

VALMONT (v.f.)
Cineplex centre-ville (6): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.

WAR OF THE ROSES
Bonaventure (2): Ven., 19 h 15, 21 h 40; du lun. au jeu., 19 h, 21 h 20.

WELCOME TO CANADA
Cinema Paris: 15 h, 19 h.

YOU ARE SO BEAUTIFUL
Guy: 11 h 11, 13 h 46, 16 h 21, 18 h 56.

SALLES DE RÉPERTOIRE

AMERICAN FRIEND (THE)
Rialto: 21 h 30.

COMMUNIST (THE)
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.

DES ENFANTS GATES
Quimotoscope: 21 h 15.

GRAND BLEU (LE)
Quimotoscope: 21 h 30.

KID WHO COULDN'T MISS (THE)
The McGill Film Society: 19 h 30.

LUPU THE BUTCHER-ROCK VIDEO-MY SHADOW-CLAYDREA-MING-DOG BRAIN-RENDEZ-VOUS A MONTREAL-COEUR ETOURDI-EDGE OF EXTINCTION-HOW TO MAKE HUGE AMOUNTS OF MONEY WITH EHE BINARY SYSTEM-PLASTIC DREAMS-OH DAD-A NICE DAY IN THE COUNTRY-PRIMITI TOO TAA-TABLES OF CONTENT
Cinémathèque québécoise: 20 h 30.

NEW YORK STORIES
Quimotoscope: 19 h 10.

TABLEAU (LE) NOIR - LA TOILE BLANCHE
Cinema ONF: 19 h.

TONI
Quimotoscope: 19 h 30.

TOUCH OF EVIL
Rialto: 19 h 15.

VOLEUR DE BICYCLETTE (LE)
Cinémathèque québécoise: 18 h 35.

DANSE

THÉÂTRE LES LOGES (1237, Sanguinet) — «Absolut». Avec Lucie Gregoire, 20 h 30.

THÉÂTRE LA CHAPELLE (3700, Saint-Dominique) — «Perspectives possibles». Présentation de Louise Bedard Danse: 20 h 30.

MUSIQUE

BASILIQUE NOTRE-DAME Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Pinchas Zukerman. Symphonie no 14, K. 114 (Mozart). Concerto pour violon (Bach). Concerto pour alto (Teleman) et Symphonie no 36, K. 425 (Mozart). «Concerts Banque Royale»: 19 h 30.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR — Marie Lacasse, Annie Parent et Christina Vandoni, violonistes, Lorraine Prieur et Paul Surdulescu, pianistes. Oeuvres de Sarasate, Khat-

chaturian, Grieg et Ernst: 12 h; conférence «Les mémoires en témoin», avec Maryvonne Kendergi: 20 h.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE — Orchestre de la Faculté de musique de l'UdM. Dir. Marc David: 20 h.

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC (2550, Ontario e.) — «Les Noces de Figaro» (Mozart). Présentation de l'Atelier d'opéra du Conservatoire: 20 h.

EGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX (345, Strathmore, Verdun) — Orchestre Métropolitain. Dir. Agnes Grossmann. Marc-André Hamelin, pianiste. Oeuvres de Moussorgsky, Rachmaninov et Tchaikovsky: 19 h 30.

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «Vingt-quatre heures de la vie d'une femme» de Stefan Zweig. Du mar. au ven. 20 h.

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — «Pygmalion», de George Bernard Shaw. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h 30, 21 h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, Saint-Denis) — «O'Neill», d'Anne Legault. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h; dim., 15 h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Sainte-Catherine O.) — «La puce à l'oreille», de Feydeau. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h.

THÉÂTRE DE QUAT-SOUS (100, av. des Pins E.) — «Qui marche dans les feuilles», de Franz Xaver Kröetz. Du mar. au sam., 20 h; dim., 15 h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, Sainte-Catherine E.) — «Les Femmes savantes», de Molière. Mise en scène de Lorraine Pintal. Ven., sam., 20 h 30.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum) — «La mort des Rois», de Robert Claing. Du mar. au sam., 20 h 30.

SALLE FRED-BARRY (4353, Sainte-Catherine e.) — «Mon Oncle Marcel qui vague, vague près du métro Berri». Mise en scène d'Alain Fournier et Roger Gaudet: 20 h 30, sauf dim. et lun.

ESPACE LA VEILLEE (1371, Ontario E.) — «Penthésilée», d'Heinrich von Kleist, 20 h 30, sauf lun.

MONUMENT NATIONAL (1182, Saint-Laurent) — «Vivre comme des cochons», de John Arden: 20 h.

LA LICORNE (4559, Papineau) — «Les sables Emouvants», de Francine Ruel. Du Mar. au ven., 20 h 30; sam., 16 h, 20 h 30.

CENTRE D'ESSAI CLAUDE-GAUVREAU (Pavillon Judith-Jasmin, local J-2020, 405, Sainte-Catherine e.) — «Cher Maurice», de Marthe Adam: 20 h.

GARE JEAN-TALON (Jean-Talon et av. du Parc) — «Plaques tectoniques». Présentation du Théâtre Repère: 20 h.

CENTAUR (453, Saint-François-Xavier) — «Scarpone», de Vittorio Rossi. Du mar. au sam., 20 h; dim., 19 h; mat., sam., 14 h.

MCGILL PLAYERS' THEATRE (3480, McTavish) — «The Bald Soprano & The Lesson», de Eugène Ionesco: 20 h.

MAISON-THÉÂTRE (255, Ontario e.) — «Où ou non», de Marie-Francine Hebert. Sam., dim., 15 h.

VARIÉTÉS

UNIVERSITÉ CONCORDIA (7141, Sherbrooke O.) — Ensembles de jazz Turner et Ellison: 20 h.

FORUM (2312, Sainte-Catherine o.) — Willie Nelson: 19 h 30.

FOUFUNES ELECTRIQUES (87, Sainte-Catherine e.) — The Young Gods et Ils iront au firmament: 21 h.

BUTTE SAINT-JACQUES (50, Saint-Jacques o.) — Place aux poètes avec Anonyme Sanregret: 21 h.

BIDDLE'S (2060, Aylmer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp. De 18 h à 22 h.

TRIO DE CHARLIE BIDDLE. Du Mar. au ven., de 22 h à la fermeture; sam, de 2 h 30 à la fermeture.

LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, Saint-Hubert) Pierrot Fournier: 22 h.

INSPECTEUR EPINGLE (Duluth et Saint-Hubert) — Bujold Belhumeur: 21 h.

LES BEAUX ESPRITS (2073, Saint-Denis) — Bob Walsh: des 21 h 30.

BALATTOU (4372, Saint-Laurent) — Toninho et Paolo Ramos: 21 h 30.

DATE (1218, Sainte-Catherine e.) — Carroll Caza: 22 h.

KM/MILOMETRE/HEURE (4171, Saint-Denis) — The Merlin Factor: 21 h 30, 23 h, minuit 30.

BAR 2080 (2080 Clark) — Michael Gauthier: des 21 h 30.

DECIBEL D'XCALIBUR (289, Mont-Royal o.) — Pop David: 21 h.

LE 28 MARS MERCREDI SANTÉ

HYPERTENSION



Les 50 premiers participants recevront gratuitement le «Guide de logement pour les aînés au Canada» gracieuseté de Moving To Publications

- Une brochure d'informations sur l'hypertension vous sera remise, gracieuseté de Squibb.
- Une personne responsable prendra votre pression artérielle sur place et vous remettra le résultat.



En collaboration avec **SQUIBB**

Mieux soigner, mieux servir

Bienvenue à tous!

JEAN COUTU